

CAP EXCELLENCE



Réussir les transitions d'avenir

DESSINONS ENSEMBLE L'AGGLOMÉRATION DE DEMAIN



PROJET DE TERRITOIRE

I — DIAGNOSTIC ET ENJEUX

Sommaire

03 ...dito

04 Dessinons ensemble l'agglomération de demain !

PRÉSENTATION ET DIAGNOSTIC

06 Cap Excellence, c'est quoi ?

08 ... L'agglomération Centre de la Guadeloupe

10 ... Un territoire riche de sa diversité

12 Des atouts à valoriser et des faiblesses à combler

13 Le rôle de l'économie vulnérable

14 Identité et le vivre ensemble en questions

15 Un capital naturel important

16 La solidarité territoriale en action

17 Une coopération intercommunale perfectible

VISION ET ORIENTATION

18 Le projet de territoire de Cap Excellence pour ...

19 ... Réussir la transition Écologique

20 ... Bâtir un modèle Économique viable

22 Engagements aux côtés des acteurs économiques

23 Les filières créatrices d'emplois

24 Le passage du linéaire au circulaire

25 Produisons et consommons de façon responsable !

26 Pour une agglomération plus innovante, plus intelligente

27 Accès au numérique pour tous

28 ... Accompagner les mutations de notre société

30 Les défis de la pauvreté, du vieillissement et des migrations

31 Luttons contre toutes les formes de discrimination !

32 Accès à la santé pour tous



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



BONNE GOUVERNANCE

33 Accès au logement pour tous

34 Accès à l'éducation et à la formation pour tous

35 Accès à la culture et aux loisirs pour tous

36 ... Faire face aux défis environnementaux

38 Exemples sur les questions climatiques

39 Par face aux changements climatiques !

40 Héritages de notre patrimoine naturel

41 Eau, ressource vitale

42 Jetons moins et mieux !

43 Les différents types de pollution

44 ... Ménager notre territoire

46 Le foncier, un bien rare à économiser

47 Diplômes nous différencient !

48 Un soutien sans faille aux territoires en difficultés

49 Gardons le cap dans le temps !

50 Agglomération, notre héritage commun

51 Une agglomération conviviale et agréable

52 ... Améliorer l'efficacité des interventions publiques

54 Les échelles et les domaines d'intervention

55 Outils pour traiter des problèmes complexes

56 Des politiques résolument partenariales

57 Faites entendre votre voix !

58 Les moyens humains et financiers nécessaires

59 Le souci de toujours mieux faire

...dito



Depuis plusieurs mois, Cap Excellence a engagé l'élaboration de son projet de territoire. L'équipe communautaire que j'ai l'honneur de présider a souhaité **que cette élaboration soit véritablement didactique et participative.**

Il nous a paru tout d'abord nécessaire de faire œuvre de pédagogie, de présenter le territoire communautaire, dans toutes ses dimensions. C'est la raison pour laquelle la construction du projet de territoire repose sur plusieurs études thématiques et est adossée à l'élaboration d'autres documents majeurs pour Cap Excellence, comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Dans ce travail d'explicitation et de vulgarisation, il était essentiel de faire sens de concepts malheureusement galvaudés, tel le Développement Durable, la Transition Écologique ou même la notion de Projet de Territoire. Le présent document répond, dans un premier temps, à cet impératif didactique, et essaie de rendre accessibles des sujets parfois complexes.

Pour que le projet de territoire ne soit pas une simple intention sans traduction concrète, il faut que toutes les parties prenantes en comprennent le sens et l'intérêt. Il faut également qu'elles aient également l'opportunité de prendre part à son élaboration, à sa mise en œuvre et à son évaluation.

C'est dans cette optique que **j'ai proposé que la construction du projet de territoire soit ouverte,** non seulement aux élus communautaires, mais aussi à tous les élus municipaux. Et je tiens à remercier ici les maires de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre pour leur adhésion franche et à leur contribution active à cette démarche et à la méthode qui la sous-tend.

Les webinaires thématiques et les commissions mixtes organisés lors du premier semestre de cette année ont été autant d'occasions de réfléchir ensemble aux contours de notre projet de territoire et de notre schéma de cohérence territoriale.

Ces travaux nous ont permis de nous accorder sur l'horizon temporel auquel nous souhaitons nous projeter et d'identifier les principaux défis auxquels notre agglomération doit et devra répondre. Ainsi, nous sommes convaincus qu'en **2035, nous aurons réussi les grandes transitions qui placeront Cap Excellence sur les rails d'un réel développement endogène et durable.** Ces éléments de préfiguration du projet de territoire sont retranscrits dans le présent document.

Nous voilà parvenus à une **étape charnière de la construction du projet** ; ce temps de maturation et de décanation de la vision et des orientations stratégiques doit nous permettre d'étendre la concertation aux citoyens – qui avaient été consultés au début du processus – et aux partenaires de Cap Excellence, mais aussi de nous assurer que le projet, tel qu'il se dessine, est vraiment durable, porteur de réelles améliorations pour notre territoire et d'en faciliter la mise en opération avec la définition d'un plan d'actions dédié.

Puisse la lecture de ce document vous inspirer et vous inciter à devenir acteurs du projet de développement de notre agglomération !

Eric JALTON
Président de Cap Excellence



Dessignons ensemble l'agglomération de demain !

La communauté d'agglomération Cap Excellence a engagé une réflexion stratégique sur le devenir de son territoire. Cette réflexion vise à dresser un portrait fidèle de l'agglomération telle qu'elle se présente aujourd'hui. Elle permet également d'identifier les principaux défis auxquels elle devra répondre lors des 15 prochaines années. Ce faisant, cette réflexion stratégique pose les bases du projet de territoire qui sera finalisé, de manière concertée, lors du second semestre 2021.

Cap Excellence associe activement les élus communautaires et communaux à l'élaboration du projet de territoire; de novembre 2020 à juin 2021, des séances d'information, de formation et de réflexion stratégique ont ainsi permis aux décideurs politiques d'en définir les contours.

Nourri de ces précieuses contributions et capitalisant sur les études sectorielles réalisées par ailleurs, le présent document rend compte des enseignements et des résultats de cet effort de construction en commun :



1 Révéler l'identité profonde du territoire communautaire

1 Guadeloupéen sur 2 travaille dans l'agglomération Cap Excellence. 1 sur 4 y réside. Le territoire communautaire est donc très fréquenté et très investi au quotidien, ce qui génère des flux et des richesses, mais aussi des charges et des nuisances, qui impactent à la fois la qualité de vie et l'attractivité du territoire.

Paradoxalement, bien que central, **le territoire de Cap Excellence demeure**, par bien des aspects, **méconnu**; au-delà de ses centres urbains et de ses zones d'activités, l'agglomération se distingue par la vivacité de sa campagne, par le potentiel de son littoral, par l'identité marquée de ses trois communes membres et des nombreux quartiers qui leur donnent corps... Autant d'atouts et d'opportunités pour envisager différemment le devenir de l'agglomération... Mais aussi des difficultés et des menaces à prendre en compte dans le projet de territoire...

2 Inscrire l'agglomération dans une trajectoire durable

La vision qu'ont les élus de l'agglomération dans une quinzaine d'années est celle d'un territoire qui repose sur une économie locale responsable et performante, un territoire qui fédère des personnes de conditions, d'origines, d'âges différents, un territoire qui répond aux défis environnementaux, un territoire aménagé de manière raisonnée, un territoire géré de manière inclusive.

En somme, **un territoire qui aura opéré les transitions lui permettant de s'engager dans la voie du développement endogène et durable.**

Cette vision politique a été traduite en orientations stratégiques. Il est important, à ce stade de la réflexion, de souligner les enjeux, les réalisations portées par Cap Excellence, les engagements pris par la communauté d'agglomération, mais aussi les partenaires à mobiliser, pour atteindre chacun de ces objectifs de développement.



3 Poser les bases du projet de territoire de Cap Excellence

L'état des lieux du territoire et les propositions stratégiques qui en découlent constituent les fondations du projet de territoire qui sera adopté.

Le projet de territoire représentera la matrice des politiques communautaires, **le document de référence des interventions structurantes et quotidiennes de la communauté d'agglomération et de contractualisation avec les partenaires.**

De portée opérationnelle, le projet de territoire identifiera les actions prioritaires à mettre en œuvre à court, moyen et long termes, et les moyens idoines à mobiliser pour réussir les transitions d'avenir.

Il sera évalué et révisé régulièrement afin de prendre en compte l'évolution de l'environnement et s'assurer que la stratégie et les opérations mises en place soient toujours pertinentes, cohérentes et efficaces.

Le projet de territoire de Cap Excellence sera également finalisé en concertant les communes membres (Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault et les Abymes) de Cap Excellence, les partenaires publics et privés, mais aussi et surtout les résidents et les usagers de l'agglomération. Il est donc essentiel que ces acteurs prennent connaissance et s'approprient le diagnostic et les orientations stratégiques formulés à ce stade.





Cap Excellence c'est ...

Cap Excellence représente le **principal bassin d'emplois de la Guadeloupe** ; l'activité économique de l'archipel se concentre en effet dans les zones d'activités et dans les centres urbains de Baie-Mahault, des Abymes et de Pointe-à-Pitre.

Cette centralité n'est pas qu'économique. Située au cœur du papillon guadeloupéen, l'agglomération **Cap Excellence est également un centre urbain, un centre culturel et un centre administratif** qui rayonne à l'échelle de la région et, au-delà, des Petites Antilles.

Être une agglomération-centre ne comporte pas que des avantages ; la congestion automobile, la sur-fréquentation de certains espaces, la pollution et les autres nuisances, sont le lot quotidien des habitants et des usagers de Cap Excellence. Ces **charges de centralité** appellent des réponses publiques efficaces et requiert une étroite collaboration avec la Région, le Département et les agglomérations voisines.

Mais Cap Excellence n'est pas seulement un centre urbain qui se développe et qui s'étend. C'est avant tout **un territoire vert – la moitié du territoire étant classé en zones agricole et naturelle – et bleu – avec un linéaire côtier de 80 km : des espaces naturels préservés, une campagne authentique, un littoral de qualité...** Autant d'atouts à valoriser pour élargir la trajectoire de développement de l'agglomération. **Autant de défis à relever et d'arbitrages à réaliser pour s'assurer que ce développement soit équilibré.**

Cap Excellence, c'est aussi la réunion de trois villes – Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre et les Abymes – ayant chacune des caractéristiques géographiques, historiques, démographiques et économiques, singulières. Cette diversité se lit surtout dans l'identité plurielle des nombreux quartiers, urbains et ruraux, qui font l'âme des communes et de l'agglomération. Elle constitue une richesse pour Cap Excellence, mais requiert également des mécanismes de solidarité pour garantir la solidarité territoriale.





... L'agglomération-centre de la Guadeloupe

Le territoire de Cap Excellence couvre 130 km² et abrite environ 100 000 habitants, soit 10 fois que Marie-Galante dont la superficie est pourtant supérieure (150 km²). La densité humaine et la concentration des activités sont importantes sur le territoire communautaire : **1 Guadeloupéen sur 4 habite à Cap Excellence, 1 sur 2 y travaille** ; le périmètre de la structure intercommunale correspond ainsi au **principal bassin d'emplois de la Guadeloupe**. L'on y recense 30 entreprises pour 100 habitants (20 à l'échelle de la Guadeloupe).

L'extrême concentration des activités sur ce petit territoire peut être qualifiée de **macrocéphalie urbaine**. Cette macrocéphalie est caractéristique des outre-mer et revêt une dimension particulière dans les petits territoires insulaires.

La zone d'influence de l'agglomération – que les statisticiens appellent l'aire urbaine Pointe-à-Pitre / Les Abymes – **concerne plus de 310 000 habitants en 2016 et regroupe la moitié des communes de l'archipel**.

Le phénomène de périurbanisation peut se mesurer dans l'importance des migrations pendulaires (les déplacements quotidiens domicile – travail) avec les communes de la première couronne (Lamentin, Petit-Bourg, Goyave, Gosier, Morne-à-l'Eau) et de la deuxième couronne (Sainte-Rose, Sainte-Anne, Nord Grande-Terre) de l'agglomération.

Lors des 60 dernières années, les superficies urbanisées ont été multipliées par 11 sur le territoire communautaire et cette « tâche urbaine » s'est largement diffusée aux territoires voisins. Cette diffusion spectaculaire de la centralité urbaine rend très concrète la notion d'île-ville en Guadeloupe. **Elle souligne la nécessité pour Cap Excellence de coopérer avec les EPCI voisins** (CARL, CANGT, CANBT) sur les politiques publiques à mettre en œuvre à l'échelle de cette aire urbaine (mobilité, déchets,...).

Deux enjeux de première importance doivent être ici pris en compte :

Si Cap Excellence est l'agglomération de référence en Guadeloupe, qu'en est-il à l'échelle de la Caraïbe ?

1. Comment permettre à Cap Excellence d'assumer pleinement les charges induites par cette centralité urbaine ?

2. Comment gérer la diffusion de cette centralité et ses impacts sur l'aménagement de l'archipel ?

Comment se situe-t-elle par rapport à ses homologues de la région ?

Force est de constater que l'échelle du développement urbain est toute autre dans les Grandes Antilles (Jamaïque, Cuba, Haïti, République dominicaine, Porto Rico) et que Cap Excellence apparaît, à l'échelle caribéenne, comme une petite agglomération.

Toutefois, **Cap Excellence constitue, avec Fort-de-France, Bridgetown et Port-of-Spain, l'une des principales agglomérations des Petites Antilles**. Pour autant, au regard du niveau d'intégration et des flux existants, l'agglomération-centre de la Guadeloupe ne joue pas le rôle de métropole à l'échelle sous-régionale.

Ce dernier constat plaide pour la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie permettant de davantage ouvrir Cap Excellence sur son environnement géographique régional.





... Un territoire riche de sa diversité

Cap Excellence est généralement perçue sous le prisme urbain ; l'image qu'on s'en fait est souvent celle d'un espace minéralisé et bétonné. **Pourtant cette représentation ignore la diversité des éléments constitutifs de son identité.** Cette identité profonde mérite d'être révélée et valorisée.

Cap Excellence est une agglomération verte : la moitié du territoire communautaire est naturelle ou agricole. Ces espaces non urbanisés sont soumis à de fortes pressions et menacés dans leur intégrité. Ils sont pourtant les vecteurs d'une identité et d'un développement alternatifs de l'agglomération.

Cap Excellence est un territoire bleu : long de 80 km, son linéaire côtier est l'un des plus importants des agglomérations ultramarines. Le Petit et le Grand Culs de Sac Marins sont porteurs d'enjeux de protection et de valorisation de premier ordre.

Le territoire communautaire abrite ainsi une diversité de milieux et de paysages, terrestres et maritimes. La mangrove, les mares, les mornes calcaires sont quelques-uns des espaces remarquables de l'agglomération. **Il convient de mieux appréhender et de davantage valoriser les atouts latents et la diversité du territoire.**

Cette diversité se lit également en termes humains, bâtis : **les communes et les quartiers de l'agglomération sont porteurs d'une identité forte et plurielle.** Dans une enquête réalisée en 2019 par QualiStat, 8 habitants sur 10 se disent attachés à leur quartier et à leur commune.

Les communes membres de Cap Excellence ont chacune une identité marquée.

Pointe-à-Pitre est la plus petite commune de Guadeloupe – plus petite que la zone de Jarry. Elle a été, pendant près de deux siècles, la capitale économique de la Guadeloupe (avec ses activités portuaires, commerciales, industrielles), un pôle administratif majeur, et l'une des deux villes de l'archipel (avec Basse-Terre) présentant des activités et un patrimoine culturels remarquables.

Les Abymes et Baie-Mahault sont historiquement des territoires ruraux, des paroisses organisées autour de leur bourg et de leurs sections (qui correspondent au périmètre des habitations-sucreries). Elles présentent des espaces naturels (ex: mangrove) et ruraux (ex: Grands-Fonds Abymes) qui ont échappé à la Plantation.

La ville des Abymes est la plus peuplée de la Guadeloupe et s'est affirmée, ces dernières années, comme un pôle économique et administratif majeur de l'archipel. Elle présente la particularité d'être née deux fois, une première fois à partir de son vieux-bourg, vite aggloméré à Pointe-à-Pitre, et une seconde autour du bourg actuel.

Baie-Mahault est aujourd'hui, grâce à la zone de Jarry, la capitale économique de la Guadeloupe. Elle a été (avec l'usine de la SPDEG) et demeure (avec la centrale de Jarry), le principal centre de production électrique de l'archipel. Ce passé industriel a façonné l'identité de la commune.

Il semble dès lors judicieux de promouvoir la pluri-appartenance, de cultiver des identités qui intègrent à la fois le quartier, la commune et l'agglomération.



Le cœur d'une économie vulnérable

FORCES

FAIBLESSES

Une vocation économique marquée

- Principal bassin d'emplois et de production de la Guadeloupe.
- Porte d'entrée des biens et des personnes de l'archipel guadeloupéen
- Présence d'infrastructures à enjeux économiques régionaux (grand port maritime de Guadeloupe, les ports de plaisance Marina Bas-du-Fort et de Baie-Mahault, aéroport, centre hospitalier universitaire, MACTe, université, ...)
- Positionnement au centre des principaux axes routiers
- Tissu d'entreprises dense incluant les principales entreprises de l'archipel
- Multiplicité et diversité des ZAE

- Urbanisation du littoral concentrant les fonctions économiques de l'agglomération
- Extrême concentration d'activités, source de congestion et de dépréciation du territoire
- Majorité de TPE
- Dynamique d'immobilier d'entreprise en déclin
- Zones d'activités souffrant d'un manque de lisibilité et de complémentarité
- Persistance de ZAE vieillissantes en dépit d'opérations de requalification
- Vulnérabilité des zones d'activités développées par remblai de la mangrove

Un espace économique à trois niveaux

- Maillage économique resserré autour de polarités urbaines et rurales
- Economie urbaine tournée vers le commerce
- Diversité commerciale des centralités des Abymes et de Pointe-à-Pitre
- Vacance commerciale limitée des centralités des Abymes et de Baie-Mahault
- Mise en œuvre de l'Opération de Revitalisation de Territoire et du Programme Action Cœur de Ville dans les centralités des Abymes et de Pointe-à-Pitre
- Economie rurale agricole (Agropark, Projet Alimentaire Territorial intercommunal, ...)
- Terres de bonne qualité agronomique

- Absence d'une stratégie foncière intercommunale
- Dévitalisation des centres-bourgs des trois communes membres
- Difficultés des centralités à concurrencer les avantages de stationnement, d'accessibilité, de densité, de diversité commerciale des zones commerciale voisines
- Espaces agricoles et naturels contraints par le développement de l'urbanisation
- Diminution marquée du nombre d'exploitations et des surfaces agricoles utilisées
- Espaces de production agricoles fonctionnels mais sous exploités

Une pluralité de secteurs d'activités inégalement développés

- Economie orientée majoritairement vers les services et notamment le commerce
- Concentration stratégique des activités logistiques autour du port et de l'aéroport
- Entreprises industrielles localisées principalement dans les zones économiques de Jarry, Beausoleil, la Jaille, Dugazon de Bourgogne et Petit-Pérou
- Filière agricole générant des emplois indirects, (industrie agroalimentaire, artisanat)
- Infrastructures maritimes performantes
- Localisation stratégique d'un terminal de croisière international, d'un aéroport international et régional
- Attractivité touristique nourrie par un patrimoine bâti et naturel emblématique et une diversité d'animations, d'équipements culturels et de créations artistiques
- Fort potentiel de diversification dans les tourisme d'affaires, mémoriel, durable et médical
- Intégration de l'ESS dans les programmations du contrat de ville

- Artisanat d'art peu reconnu sur le territoire disposant de rares lieux de commercialisation
- Offre d'hébergements touristiques limitée en nombre et en qualité
- Offre d'hébergements touristiques de particuliers mal recensée et désorganisée.
- Zone de chalandise du e-commerce limitée autour de Jarry
- Poids des emplois et des établissements de l'ESS moindre qu'à l'échelle régionale
- Création d'un unique tiers lieu dédié au numérique et au digital

OPPORTUNITES

MENACES

- Agriculture locale en cours de structuration (Sica, ...)
- Poursuite de la stratégie de diversification agricole
- Dynamique de reconquête des terres en friche à l'échelle départementale
- Prise de conscience globale de l'intérêt d'une alimentation de qualité
- Engouement croissant pour les produits locaux
- Economie bleue comme axe stratégique de développement de la Région Guadeloupe
- Démocratisation des pratiques et activités nautiques
- Présence marquée de filiales de banques coopératives dans l'ESS
- Amélioration des dessertes aérienne et maritime (Hexagone, Amérique du Nord, Caraïbe)

- Impact de la crise sanitaire sur l'activité des entreprises
- Poursuite de la spéculation foncière
- Procédure d'installation agricole longue et compliquée
- Secteur numérique dépendant d'une couverture départementale hétérogène
- Vulnérabilité économique en zone insulaire

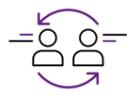


Des atouts à valoriser et des faiblesses à combler

Le diagnostic du territoire communautaire révèle les atouts que l'agglomération valorise ou peut valoriser, mais aussi des lacunes et des dysfonctionnements qui appellent des réponses publiques.

Dans une logique prospective, cet état des lieux permet également **d'identifier les opportunités que ce territoire central et pluriel peut saisir lors des prochaines années**, tout autant que les menaces qui pèsent, dès aujourd'hui, sur lui.

Dans les pages suivantes, sont détaillés les atouts, faiblesses, menaces et opportunités (analyse AFOM), sur le plan économique, social, environnemental, spatial et de la gouvernance.



FORCES	FAIBLESSES	FORCES	FAIBLESSES
Un engagement social tous azimuts		Une identité paysagère singulière	
<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de ville intercommunal actif - Seconde génération du contrat local de santé et du contrat local de santé mentale en cours d'élaboration - Création d'un Samu social - Contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance décliné à l'échelle communale - Adoption d'un schéma de tranquillité publique - Tissu associatif dense et dynamique - Travail communautaire de modélisation des écosystèmes de la culture, du patrimoine, du tourisme, de l'ESS. - Concentration de la moitié de l'accueil petite enfance du département 	<ul style="list-style-type: none"> - Revenu moyen des ménages de 16 791€ contre 27 156 € au niveau national - Proportion de ménages éligibles aux dispositifs sociaux supérieure à la moyenne nationale - Vieillesse marquée de la population - Monoparentalité de la moitié des familles du territoire - Absence de politique sociale et d'insertion par le sport ou la culture - Multiplicité d'acteurs et enchevêtrement de compétences dans le domaine social - Engagement social fort sans exercice de la compétence action sociale - Compétence culture et sport limitée aux équipements d'intérêt communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire à l'entre-deux d'îles volcaniques aux socles naturels différents - Moitié du territoire communautaire naturelle ou agricole - Linéaire côtier parmi les plus importants des agglomérations ultramarines - Diversité de milieux et de paysages terrestres et maritimes - Vaste réseau hydrographique naturel sculptant le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire d'abord perçu dans sa dimension urbaine - Urbanisation exerçant une forte pression sur les espaces naturels et cultivés - Constructions négligeant le cadre paysager - Relation problématique à l'eau (climat, inondations, cours d'eau dissimulés,...)
Une politique d'insertion timide au regard des besoins		Une biodiversité d'exception	
<ul style="list-style-type: none"> - Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE) en cours d'élaboration - Réflexion menée sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de chômage significatif bien qu'inférieur à la moyenne régionale, touchant principalement les 15-24 ans - Taux chômage féminin supérieur au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> - Niche faunistique et floristique exceptionnelle - Espaces remarquables disséminés sur l'ensemble du territoire - Diversité d'espèces animales et végétales à forte valeur patrimoniale 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses dégradations de la zone humide de Jarry (eaux usées, déchets, remblais,...) - Grands-Fonds soumis à de fortes pressions (urbanisation, carrière de tuf,...) - Manque de connaissances de la biodiversité territoriale
Des services et équipements publics actifs en dépit de fragilités		Un territoire gorgé de ressources mais vulnérable	
<ul style="list-style-type: none"> - Exercice de la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » - Complémentarité des actions culturelles au sein du bloc communal - Offre de soins de ville diversifiée et qualitative - Taux d'équipement en professionnels de santé supérieur à la moyenne nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements culturels inégalement répartis sur le territoire, au détriment des quartiers prioritaires et de la ruralité - Capacité moyenne d'accueil petite enfance inférieure au niveau national - Importantes défaillances du service public de l'eau - Equipements scolaires vieillissants - Absence d'équipements sportifs couverts ou semi-couverts - Equipements de proximité insalubres avec des espaces naturels peu exploités - Part de la population éloignée du système de santé supérieure au niveau national - Offre de soins hospitalière fragilisée, en attente du futur CHU 	<ul style="list-style-type: none"> - Deux masses d'eau souterraines en bon état quantitatif et qualitatif - Potentiel brut de production d'énergie renouvelable très élevé - Gros gisements d'économie d'énergie via la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments et les logements. - Tendance à la baisse de la consommation électrique sur le territoire - Elaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) - Obtention de labels écologiques et énergétique de référence 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible autonomie du territoire en eau potable - Masses d'eau côtières dans un état environnemental moyen, soumises à de nombreuses pollutions chimiques - Concentration de pôles d'activités générant pollutions atmosphérique, visuelle et sonore - Prédominance du véhicule thermique pour les particuliers - Absence d'une stratégie de séquestration Carbone** nécessaire à la préservation de la biodiversité et à la régulation du climat - Etablissements à haut risque classés SEVESO situés sur la zone de Jarry - Inconstructibilité de plusieurs zones soumises aux risques d'inondations et de submersion - Forte vulnérabilité aux risques technologiques
OPPORTUNITES	MENACES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et de prise en compte du handicap - Solidarités de proximité encore vivaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Expulsion de locataires sociaux permise par la loi ELAN - Développement de l'individualisme et de l'isolement social - Peuplement décidé par les bailleurs et les promoteurs - Faible intégration des populations étrangères - Disparition ou dénaturation des boutiques, épiceries de proximité - Relatif sentiment d'insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des énergies renouvelables dans le mix électrique de la Guadeloupe - Loi ELAN imposant la réalisation d'un volet transitions écologique et énergétique - Mission préfectorale de lutte contre l'artificialisation des sols liée à l'urbanisme commercial - Loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral visant à concilier activités économiques dont maritimes, urbanisation et préservation du patrimoine naturel - Multiples dispositifs régionaux et nationaux de transition énergétiques - Schéma de Mise en Valeur de la Mer défini dans le SAR de la Région Guadeloupe - Obligation d'élaborer le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial du SCoT - Ensoleillement propice au développement de l'énergie photovoltaïque - Aménagements régionaux routiers décongestionnants 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de mise en œuvre d'une stratégie départementale de gestion de l'eau - Hausse régulière de la consommation de carburant routier dans le département - Dépendance de la Guadeloupe aux énergies importées et fossiles - Des saisons pluvieuses et sèches extrêmes plus fréquentes - Une hausse de 2°C des températures moyennes annuelles d'ici à 2050 - Une augmentation du nombre d'ouragans intenses - Élévation du niveau de la mer - Solutions structurelles de réduction des aléas climatiques limitées

** le stockage à long terme du dioxyde de carbone hors de l'atmosphère



FORCES	FAIBLESSES	FORCES	FAIBLESSES
Un territoire attractif mais saturé		Une jeune communauté d'agglomération consolidant ses fondations	
<ul style="list-style-type: none"> - Agglomération centre de la Guadeloupe - Concentration de pôles d'activités diverses - Offre de commerces et services de proximité supérieure à la moyenne nationale - Réseau de transport collectif dépassant le territoire communautaire - Fort potentiel de déplacements piétons dans la centralité pointoise - Territoire énergétiquement interconnecté - Réservoirs de stockage d'eau potable repartis sur l'ensemble du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Macrocéphalie urbaine source d'une multiplication de flux - Attractivité génératrice de nuisances urbaines et de charges de centralité - Saturation des axes routiers impactant la fluidité des transports collectifs - Politique de stationnement incitant aux déplacements en voiture - Déplacements piétons et cyclables peu présents - Réseau d'eau potable vieillissant et usines d'assainissement sous-dimensionnées 	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences obligatoires et optionnelles des communautés d'agglomération, exceptées l'action sociale et les créations et gestion de maisons de services - Compétences facultatives portant sur la production de plats cuisinés et l'acquisition du terrain du siège ce Cap Excellence - Seul EPCI de Guadeloupe à appliquer la dotation de solidarité communautaire - Principale agglomération de la Caraïbe orientale avec Fort-de-France, Bridgetown et Port-of-Spain 	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération intercommunale émaillée par plusieurs tentatives de regroupement volontaires, mais plus souvent suggérées ou imposées par l'Etat - Action sociale forte mais développée sans en exercer la compétence - Intégration fiscale inférieure à celle des communautés d'agglomération hexagonales - Petite agglomération-centre en termes géographiques, démographiques et économiques par rapport à ses homologues ultramarines (Martinique, Guyane, Réunion) et des Grandes Antilles (Jamaïque, Cuba, Haïti, République dominicaine, Porto Rico) - Agglomération faiblement tournée vers son environnement caribéen
Trois communes-membres singulières par leur identité marquée, liées par leur passé		Un EPCI en marche vers l'excellence	
<ul style="list-style-type: none"> - Pointe-à-Pitre, jadis pôle administratif et économique majeur et centre urbain de la Guadeloupe, reconnue pour sa valeur patrimoniale et historique - Rapport historique à la mer, à Pointe-à-Pitre et Baie-Mahault - Les Abymes et Baie-Mahault historiquement territoires ruraux, symboles aujourd'hui de la richesse industrielle, commerciale, administrative, culturelle et sportive - Vocation économique de Baie-Mahault préfigurée par les activités industrielles-portuaires et commerciales implantées à Jarry - Extension urbaine de Pointe-à-Pitre menant à l'implantation de grands ensembles et équipements aux Abymes, désormais commune la plus peuplée de Guadeloupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Fort attachement des habitants à leur quartier et encore plus à leur commune de résidence notamment dans les zones urbaines et périurbaines - A l'instar des autres intercommunalités ultramarines, population supérieure, nombre de communes inférieur et communes plus grandes et plus peuplées que la moyenne nationale des intercommunalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Administration communautaire structurée - Taux d'encadrement le plus important des EPCI de Guadeloupe - Premier investisseur intercommunal de Guadeloupe - Consolidation programmée du pilotage financier des investissements - Instauration du premier conseil de développement de Guadeloupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Masse salariale doublée, en partie suite au transfert des compétences développement économique et environnement - Emission de responsabilités exercées en parallèle par différentes directions - Risque de multiplication des postes d'encadrement sans optimisation - Principe d'évaluation de la politique intercommunale acté mais insuffisamment appliqué - Réalisations d'investissement en progression mais nettement inférieures aux prévisions
Une politique de la ville dynamique		Un espace rural évoluant en creux avec l'urbanisation	
<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de ville apportant des moyens spécifiques aux QPV et QVA - Mobilisation complémentaire et transversale des acteurs locaux et des services de l'Etat - Mobilisation citoyenne participative (conseils citoyens) renforçant la concertation - Plans d'actions pluriannuels portés par les associations au plus près des habitants - Expertise de Cap Excellence en ingénierie de projets de développement social 	<ul style="list-style-type: none"> - Concentration de la moitié de la population de l'agglomération sur les QPV et les QVA des trois communes - Difficulté de vivre ensemble dans les quartiers prioritaires où cohabitent d'anciens et nouveaux habitants aux modes de vie différents (tensions interculturelles et intergénérationnelles) - Insuffisance de bases de données sur les quartiers sensibles 		
Cap Excellence au cœur d'une d'île-ville ?			
<ul style="list-style-type: none"> - Moitié des communes de l'archipel intégrée à l'aire urbaine Pointe-à-Pitre-Les Abymes - Prémises d'une intercommunalité (PAPI, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Problématiques régionales prégnantes (eau, déchets, mobilité) relevant des compétences intercommunales - Etalement de l'aire urbaine centrale imposant une coopération avec les EPCI limitrophes 		
OPPORTUNITES	MENACES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des compétences des agglomérations en matière de planification de l'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts du changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Loi NOTRe imposant régions et intercommunalités comme les deux niveaux d'action publique majeurs du développement économique, des mobilités, de l'aménagement territorial et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Différences marquées entre des communautés d'agglomération ultramarines et hexagonales interrogeant sur l'adaptation de l'intercommunalité aux Outre-mer - Généralisation de l'intercommunalité évoquée par des élus locaux comme responsable de déséquilibres du territoire et de complexification de l'action publique locale



Le projet de territoire de Cap Excellence pour ...

Le projet de territoire qui sera finalisé, déterminera la vision du développement et de l'aménagement de l'agglomération lors des 15 prochaines années.

Il permet de mettre en cohérence et de prioriser les politiques communautaires. Il s'appuie sur un existant en permanente transformation, sur l'apport des études, des documents cadres, des contributions citoyennes, du débat politique et de l'action conjuguée de l'agglomération et des villes.

Le projet de territoire devient ainsi un outil de dialogue avec les partenaires de Cap Excellence et un support de communication à l'attention des administrés et des usagers de l'EPCI, constituant la base d'un projet partagé par les villes et les citoyens.

... RÈUSSIR la transition Écologique

Le projet de territoire de Cap Excellence pose une ambition de transition écologique pour l'agglomération ; il s'agit de faire évoluer le territoire vers **un nouveau modèle de développement, endogène et durable**, qui intègre à la fois les dimensions économique, sociale, environnementale, spatiale et politique pour répondre aux défis et saisir les opportunités d'aujourd'hui et de demain.

Ces transitions d'avenir visent à :

- Bâtir un modèle économique viable
- Accompagner les mutations de notre société
- Faire face aux défis environnementaux
- Aménager raisonnablement notre territoire
- Améliorer l'efficacité des interventions publiques

Chacun de ces axes stratégiques est décliné en objectifs opérationnels. Les politiques communautaires qui permettront d'atteindre ces objectifs :

- Traduisent des engagements politiques forts
- Prolongent des actions achevées ou en cours
- Répondent à des enjeux clairement identifiés
- Requièrent la participation et l'implication des citoyens



... B tir un mod le  conomique viable

Son attractivit  en termes d'emplois, sa multitude de zones   vocation  conomique, sa densit  en  quipements   enjeux r gionaux, son positionnement comme porte d'entr e de la Guadeloupe pour les biens et les personnes... **font de Cap Excellence le poumon  conomique de l'archipel.**

Pourtant, si elle n'est pas ma tris e, cette polarit  r gionale peut s'av rer  tre une faiblesse ; la concentration d'activit s sur le plus petit territoire intercommunal de Guadeloupe est source d' talement urbain, de congestion routi re, de d pr ciation du territoire, et de diverses pollutions. De plus, **l' conomie de l'agglom ration est singuli rement expos e aux risques naturels, sociaux, voire sanitaires.** En t moigne l' volution d favorable observ e ces deux derni res ann es.

Ainsi, consciente de son poids  conomique, Cap Excellence est aussi lucide sur la fragilit  de son mode de d veloppement et sa vuln rabilit  aux chocs exog nes ; **Elle aspire donc, avant tout,   b tir un mod le  conomique viable.**

1. **Quelle strat gie de d veloppement p renne et adapt e des activit s sur le territoire ?**
2. **Comment dynamiser et renforcer durablement l'attractivit  des trois centres urbains du territoire ?**
3. **Comment maintenir une activit  agricole durable sur le territoire ?**
4. **Quelles fili res d velopper ou renforcer pour favoriser une  conomie r siliente et performante ?**

En r ponse   ces questions, la communaut  entend promouvoir une croissance endog ne, verte, et inclusive, au service de la cr ation de valeur et d'emplois. Il s'agit de d finir une strat gie de d veloppement  conomique   l' chelle de l'ensemble de l'agglom ration qui concilie **performance et sobri t .**



Engagé aux côtés des acteurs économiques

La construction d'un modèle économique viable nécessite l'implication de l'ensemble des forces du territoire. La qualité du dialogue et de la coopération entre ces derniers détermine en grande partie l'**adaptabilité de l'appareil économique** de Cap Excellence.

L'agglomération-centre s'engage donc auprès des acteurs économiques afin de leur offrir un **écosystème** favorisant les projets innovants, respectueux de l'environnement et de l'humain, **engageant des pratiques de coopération et de mutualisation**.

À cette fin, la communauté d'agglomération souhaite **renforcer le partenariat** avec les entreprises, les autorités locales, les instances de formation et de recherche, les partenaires sociaux et les associations citoyennes.

Ce rapprochement fort entre secteurs et institutions peut se traduire par :

- Une collaboration accrue avec l'université des Antilles, source d'innovations scientifiques, sociales et génératrice de bonnes pratiques
- La promotion de clusters et d'initiatives technologiques ou sociales entre les organismes de recherche, le secteur privé et les associations professionnelles
- La création de partenariats innovants public-privé, par exemple avec les professionnels de l'immobilier dans le but de partager une vision commune de la revitalisation urbaine, et encourager les actions de rénovation énergétique
- La stimulation d'initiatives de la société civile ayant un intérêt public par le biais d'appel à projet, de concours...



Les filières créatrices d'emplois

Cap Excellence, est au cœur du principal bassin d'emploi de la Guadeloupe. Ce territoire attractif concentre en effet près de **la moitié des emplois de l'archipel**, majoritairement dans le secteur des services et du commerce.

Or, parallèlement, l'agglomération-centre est confrontée à un **chômage structurel des jeunes**, notamment les moins qualifiés et les plus marginalisés, **mais également des plus de 50 ans**. De plus, la récente crise sanitaire, avec ses répercussions économiques et sociales, a éprouvé sa capacité à limiter la destruction d'emplois pendant et après la crise.

Afin de préserver sa dynamique d'emplois, la communauté doit sans cesse s'adapter à de nouveaux défis. **La résilience de son économie est la clé de son adaptation**. Dans cette logique, **Cap Excellence privilégie une croissance endogène et favorise une transition vers une économie durable et inclusive**.

L'intercommunalité a en main différents leviers pour emprunter cette voie. Compétente dans l'accueil des entreprises, elle assure, également, une mission d'animation économique locale. Ainsi, elle peut, sur la base des avantages comparatifs de son territoire, **soutenir la création et l'accompagnement d'entreprises mais aussi promouvoir des secteurs prioritaires**. L'environnement, l'énergie, les services de la connaissance, l'économie sociale, la culture sont autant de filières de développement locales porteuses à mieux investir et à renforcer de manière significative.

En multipliant les opportunités économiques sur son territoire, Cap Excellence contribue à la vitalité de son marché du travail dans la durée.

L'actualisation prochaine du Schéma Directeur de Développement Economique (SDDE) et de sa déclinaison opérationnelle en un Plan d'Actions Stratégiques (PA-SEC) **traduira cette stratégie de développement économique au service de l'emploi local**.

DONNÉES CLÉS

- 48% des emplois et 48% des entreprises de Guadeloupe
- Taux de chômage des 15-64 ans de 28% ans contre 13% en France hexagonale
- Taux de chômage des 15-24 ans de 44%
- 53% d'entreprises de services
- 21% d'entreprises de commerce
- 10% d'entreprises de construction
- 6% d'entreprises de l'industrie
- Une majorité de TPE avec 0 salarié

DONNÉES CLÉS

- 3 706 petites et moyennes entreprises
- 326 entreprises de taille intermédiaires
- 215 grandes entreprises
- 25 centres de recherche et 211 spécialités de diplômes à l'Université des Antilles
- 3 chambres consulaires régionales implantées sur le territoire



Le passage du linéaire au circulaire

Arrimé aux dynamiques nationale et mondiale, le modèle économique de la Guadeloupe de ces soixante dernières années, se résume en trois mots : **importer, consommer et jeter**. Des ressources naturelles et de l'énergie sont utilisées pour fabriquer des produits que nous importons et deviennent, en fin de compte, nos déchets.

La prise de conscience générale de la limitation des ressources – ainsi que des risques de rupture d'approvisionnement – et des dangers de l'accumulation de déchets, conduit, chez nous comme ailleurs, à **remettre en question ce modèle linéaire**.

Une transition vers un modèle circulaire, promouvant la réutilisation de matériaux déjà fabriqués, s'impose peu à peu. **Cap excellence, elle aussi, s'inscrit dans cette boucle vertueuse**. La communauté adopte ainsi une stratégie volontariste de soutien à :

- **Une consommation sobre et responsable des ressources naturelles**
- **La prévention de la production de déchets**, notamment par le réemploi des produits, la réutilisation, le recyclage ou, à défaut, la valorisation des déchets

Dans cette logique, l'économie circulaire peut dynamiser la croissance verte sur le territoire communautaire. Elle fournit notamment aux entreprises de nouvelles opportunités commerciales basées sur les services plus que sur les produits, tels que la location, le partage, la réparation, la récupération et le recyclage. En outre, elle fait écho à une stratégie de développement économique au service de l'emploi local.



DONNÉES CLÉS

- Taux de couverture des exportations par les importations de 10,2% en 2019 contre 72% en 1960
- 3 milliards€ d'importations arrivant sur la plateforme aéroportuaire de Cap Excellence contre 308 millions€ d'exportations en partant
- 749 kg/hab/an de déchets ménagers et assimilés (DMA)
- 3% de déchets recyclables (emballages, plastiques, verre)
- 75% des DMA enfouis
- 23 715 065€ consacrés à la gestion des déchets



Produisons et consommons de façon responsable !

Nos modes de production et de consommation consistant à prélever les ressources, les transformer, les consommer, puis les jeter ne sont plus soutenables. Particuliers, entreprises, associations, institutions, **nous avons tous un rôle à jouer dans l'émergence d'un modèle économique territorial durable, plus respectueux de l'Environnement et de l'Homme**. Cap Excellence souhaite prendre toute sa part dans ce processus et **agir auprès des acteurs du territoire afin de promouvoir la production et la consommation durables**.

Entrepreneurs, nous pouvons chercher à «faire plus et mieux avec moins» et ainsi améliorer l'utilisation des ressources tout au long du cycle de vie des produits. Une conception facilitant l'entretien, la réparation, la récupération, le reconditionnement ou le recyclage, l'utilisation de matériaux provenant de sources durables et l'élimination des substances nocives pour la santé et pour l'environnement, sont autant d'opportunités de production durable.

Consommateurs, nous pouvons privilégier des produits dont la conception, la production, l'utilisation, et la fin de vie minimisent les impacts sociaux et environnementaux. Le mode de production, la quantité d'emballage, la provenance géographique, la rémunération au plus juste des producteurs sont autant de critères d'achat écoresponsables. La communauté d'agglomération s'engage ainsi à soutenir les pratiques de management environnemental, d'éco-conception, d'éco-communication et d'éco-consommation.

DONNÉES CLÉS

- 76 630 tonnes de déchets ménagers et assimilés (DMA) par an
- 2 à 6 collectes par semaine
- 49% d'ordures ménagères dans les DMA
- 25% d'encombrants dans les DMA
- 75% des DMA enfouis
- 34% d'émissions de CO² du transport de marchandises engendrées par le fret aérien pour 0,3% du volume transporté



Pour une agglomération plus innovante, plus intelligente

Dans un environnement incertain et en évolution constante, l'essor du numérique révolutionne la façon de penser les territoires.

E-santé, e-culture, e-éducation, mobilité durable, e-administration et démocratie participative : les technologies de l'information et de la communication offrent les outils de la construction d'un nouvel écosystème qui apprend, comprend et raisonne ; Elles ouvrent les portes d'un territoire intelligent.

L'agglomération centre conçoit elle aussi, le numérique comme une formidable opportunité. Elle veut s'en saisir pour moderniser ses pratiques, dynamiser son territoire et permettre à tous les citoyens de bénéficier de services publics plus innovants, plus performants et plus accessibles. Elle s'y emploie déjà notamment avec son offre de services aux entreprises précurseurs et uniques en Guadeloupe : la pépinière d'entreprises innovantes AUDACIA et le quartier de Haute Qualité Environnementale, la Technopole Caraïbes de Morne Bernard, dédié aux activités à haute valeur ajoutée de développement.

«Cap Excellence, agglomération intelligente» : Avant d'être un projet numérique ou un choix d'innovations technologiques, cet engagement est d'abord un projet politique. C'est une ambition pour un territoire durable, inclusif, résilient, attractif et efficace.

Développer un tel projet permet de renforcer l'implication des citoyens, d'améliorer l'offre de services aux usagers, de valoriser les spécificités du territoire et d'optimiser la gestion des réseaux de l'EPCI. Mais cela engage également de nouvelles responsabilités – notamment pour la gestion des données – et nécessite de nouvelles compétences.

DONNÉES CLÉS

- Un tiers-lieu et une pépinière d'entreprises de compétence communautaire
- 3 150 emplois générés par le secteur numérique à l'échelle régionale, répartis dans plus de 900 établissements
- 60% des emplois de l'économie numérique portés par le secteur des TIC à l'échelle régionale
- 35% des guadeloupéens quotidiennement connectés à internet contre 60% dans l'hexagone



L'accès au numérique pour tous

Le numérique occupe, de plus en plus, une place prépondérante dans notre vie quotidienne : dématérialisation des services publics, achats en ligne, téléconsultations médicales, télétravail, enseignement à distance, réunions professionnelles ou familiales virtuelles. La connectivité numérique est désormais indispensable à tous et partout.

Dans ce contexte, et en cohérence avec l'objectif régional d'une couverture numérique de l'ensemble de l'archipel en 2022, l'accès au numérique pour tous demeure plus que jamais une des missions prioritaires de Cap Excellence.

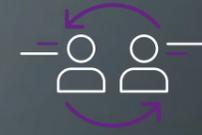
La stratégie d'inclusion numérique de la communauté se conforte. Elle vise à développer des infrastructures numériques performantes sur l'ensemble du territoire, se traduisant notamment par la poursuite du déploiement du haut et du très haut débit.

Outre l'aménagement numérique, l'EPCI favorise également l'acquisition de compétences, permettant ainsi à chacun d'utiliser les outils numériques pour faciliter son insertion sociale, économique et professionnelle. Cette stratégie, qui a déjà donné lieu à un diagnostic de la filière économie numérique sur le territoire communautaire, permettra d'aboutir à l'élaboration d'un maillage territorial d'accompagnement au numérique durable, efficace et accessible.

L'éradication des zones blanches, la lutte contre l'illectronisme, la médiation numérique,... sont autant de leviers essentiels pour la cohésion, l'attractivité et le développement du territoire communautaire.

DONNÉES CLÉS

- 21% des locaux raccordables à la fibre dans l'agglomération, contre 52% dans l'hexagone
- Dans l'agglomération, 71% des résidents raccordés quotidiennement connectés, contre 55% dans la région Basse-Terre
- 2/3 des foyers guadeloupéens équipés en ordinateurs contre 3/4 des foyers hexagonaux
- 86% des guadeloupéens équipés en téléphonie mobile contre 88% des hexagonaux



... Accompagner les mutations de notre société

La société guadeloupéenne change ; le vieillissement et les migrations – le départ des jeunes et l'arrivée de nouvelles populations étrangères – représentent des tendances lourdes de ces mutations démographiques.

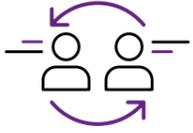
Par ailleurs, la pauvreté, l'isolement et les difficultés d'accès aux services publics constituent des données socio-économiques qu'il convient d'intégrer plus que jamais dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales.

Ces constats valent évidemment pour Cap Excellence. Ils sont, dans certains cas, amplifiés au sein de l'agglomération-centre. La problématique de la cohésion sociale se pose en effet avec plus d'acuité sur ce territoire qui a historiquement abrité et continue aujourd'hui encore d'attirer des ménages défavorisés.

Dans ce contexte, les objectifs de l'insertion et de la cohésion sociales apparaissent comme des impératifs des politiques communautaires.

- 1. Comment lutter concrètement contre l'exclusion et les discriminations ?**
- 2. Comment s'assurer que le vivre ensemble et la mixité ne soient pas juste une déclaration d'intention, mais deviennent des réalités sociales et sociales les sur le territoire communautaire ?**

De même, Cap Excellence doit permettre à ses résidents et à ses usagers d'exercer leurs droits fondamentaux : comment garantir l'accès à la santé, l'accès à l'éducation et à la formation, l'accès à la culture, au sport eux loisirs, pour tous ?



Les défis de la pauvreté, du vieillissement et des migrations

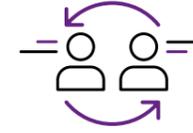
La communauté d'agglomération et ses communes membres doivent servir et soutenir un nombre important de personnes vulnérables.

L'agglomération-centre présente un contraste saisissant entre la vigueur de son appareil économique et la fragilité de son tissu social ; la pauvreté y est endémique et va croissante, à la faveur de fréquentes crises sociales. Alimenté notamment par l'exode des jeunes, le vieillissement accéléré de la population est aujourd'hui synonyme de précarisation et d'isolement. Les liens entre les générations se distendent. Ceux entre les communautés également, sous le poids d'une immigration dont l'impact sur la société locale est minoré par les chiffres officiels.

Aussi, dans ce contexte, la lutte contre toutes les formes d'exclusion est un enjeu urgent de l'action sociale conduite par Cap Excellence.

DONNÉES CLÉS

- 1,8 emplois par habitant
- Taux de chômage de 28%
- Revenu inférieur de 40% à celui de l'Hexagone
- 8 habitants sur 10 éligibles au logement social
- Un tiers de personnes de plus de 75 ans en plus depuis 10 ans
- 4 personnes sur 10 de plus de 80 ans vivent seules
- 7% d'étrangers



Luttons contre toutes les formes de discriminations !

Qu'elles soient sociales ou générationnelles, l'équité et la mixité sont souvent des objectifs explicites des politiques publiques. Vu le tableau social de l'agglomération-centre de la Guadeloupe, elles apparaissent comme des facteurs clés pour l'insertion et la cohésion sociales sur le territoire communautaire.

Pourtant, dans bien des cas, l'équité et la mixité ne sont que des vœux pieux, des déclarations d'intention qui ne se matérialisent que rarement dans les faits.

Cap Excellence entend placer la lutte contre toutes les formes de discrimination au centre de son projet de territoire ; les politiques communautaires s'adressent à tous les résidents, les usagers et les visiteurs de l'agglomération, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, ou de condition sociale.

De même, bien souvent, l'accent est mis sur les problématiques sociales ou générationnelles et l'égalité femmes / hommes est, elle, reléguée à des considérations secondaires. Pourtant, les discriminations entre les sexes représentent une problématique importante en Guadeloupe.

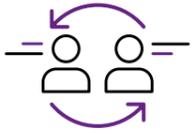
À titre d'exemples dans le champ professionnel, rappelons qu'au sein de l'agglomération, le chômage touche plus durement les femmes que les hommes (30% contre 26%) et que les femmes sont moins bien payées que les hommes (1,60 € / h en moins).

Cap Excellence s'engage ainsi à adopter une approche intégrée de l'égalité dans toutes les actions mises en œuvre sur son territoire.

La lutte contre les discriminations ne saurait être l'affaire des pouvoirs publics uniquement. C'est l'ensemble de la société qui doit être imprégnée de ces principes qui favorisent l'insertion sociale et le vivre ensemble. C'est à chacun d'appliquer ces préceptes au quotidien pour éradiquer les représentations et les actions discriminatoires du paysage local.

DONNÉES CLÉS

- 1 habitant de l'agglomération sur 3 vit dans un quartier prioritaire
- 12 240 foyers de l'agglomération dépendent à 100% des prestations sociales
- Le revenu annuel moyen des ménages de l'agglomération est de 16 791 €
- Un quart des ménages de l'agglomération sont imposables



L'accès à la santé pour tous

Le thème de la santé a une résonance particulière en période de pandémie et après la vague douloureuse de diffusion du virus qu'a connue la Guadeloupe de juillet à septembre 2021.

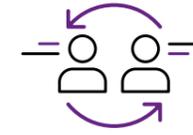
Le covid a mis à nu la précarité du système sanitaire et l'extrême vulnérabilité de la population face aux maladies infectieuses et émergentes. Il a souligné l'urgence des actions en faveur de l'accès aux soins sur le territoire.

L'agglomération présente le paradoxe d'héberger, d'une part, une très forte densité d'établissements de soins – que viendra renforcer le futur CHU – et de professionnels de santé et, d'autre part, des résidents qui rencontrent, eux, des difficultés pour accéder aux soins. Ces difficultés sont plus marquées pour les ménages pauvres des zones urbaines et rurales.

Cap Excellence tente de favoriser cet accès dans le cadre du Contrat local de santé (CLS) et du contrat local de santé mentale (CLSM), et envisage d'étendre l'application de ces dispositifs inscrits au contrat de ville, à tous les quartiers et à toutes les sections du territoire communautaire.

DONNÉES CLÉS

- 210 médecins généralistes pour 100 000 habitants (125 en Guadeloupe et dans l'Hexagone)
- 337 médecins spécialistes pour 100 000 habitants (137 en Guadeloupe et 170 dans l'Hexagone)
- 88 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants (50 en Guadeloupe et 64 dans l'Hexagone)
- 1 858 infirmiers pour 100 000 habitants (1 151 en Guadeloupe et 1 095 dans l'Hexagone)
- 181 sages-femmes pour 100 000 habitants (94 en Guadeloupe et 66 dans l'Hexagone)
- 23% des habitants de Cap Excellence bénéficient de la CMU complémentaire (7% dans l'Hexagone)
- 19% des habitants de Cap Excellence n'ont pas déclaré de médecin traitant (9% dans l'Hexagone)
- 44% des habitants de Cap Excellence n'ont pas consulté de dentiste lors des 2 dernières années (33% dans l'Hexagone)



L'accès au logement pour tous

Près de 100 000 personnes (1 guadeloupéen sur 4) résident sur le territoire de Cap Excellence et de nombreux autres ménages guadeloupéens souhaiteraient également s'y implanter. Afin de répondre à ces besoins quantitatifs et qualitatifs, la communauté d'agglomération a élaboré son programme local de l'habitat (PLH).

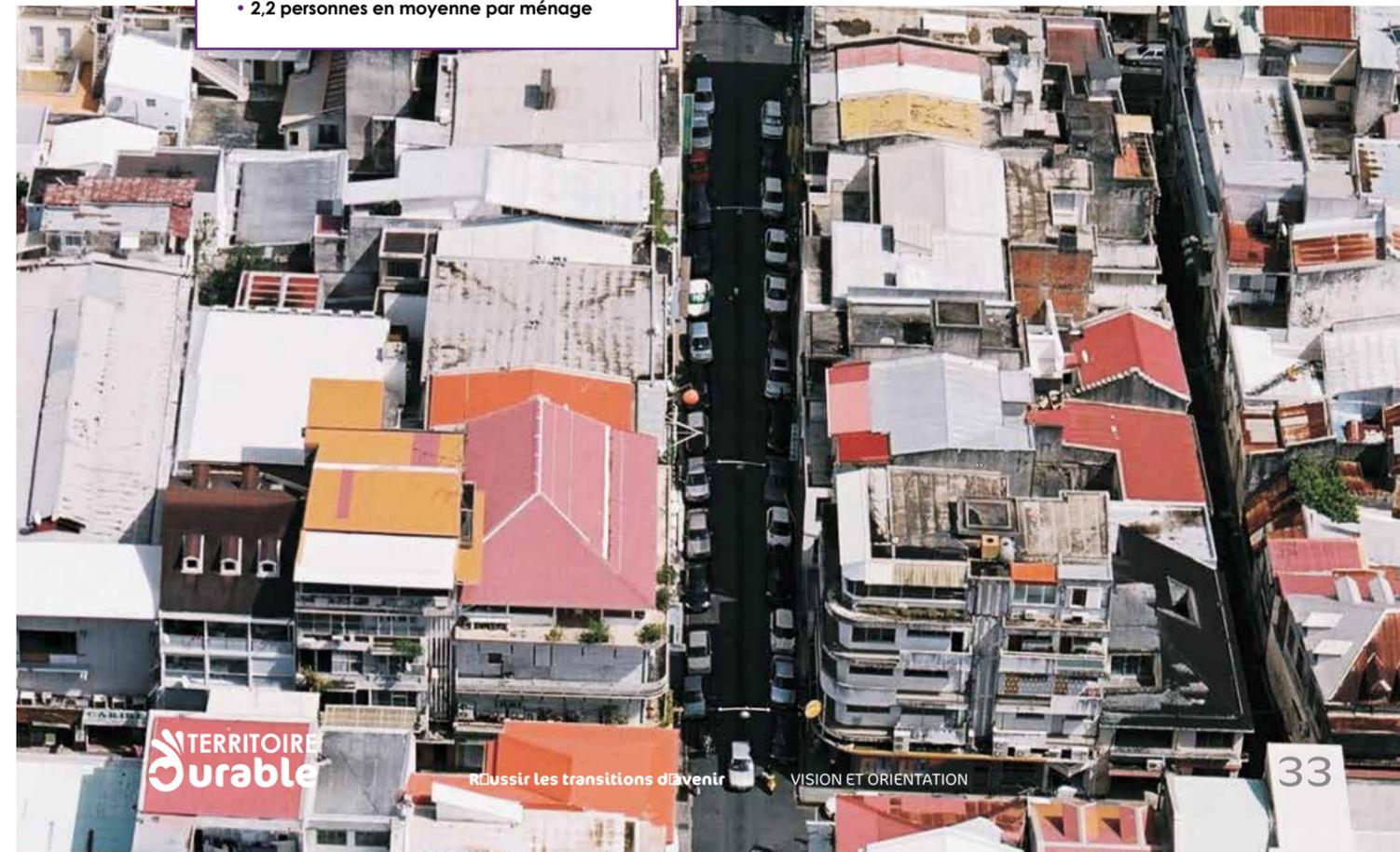
Cette stratégie en faveur du logement repose sur : **la sous-représentation de certains produits** (accession maîtrisée à la propriété, logements locatifs très sociaux, promotion immobilière, lots à bâtir...) et **le choix limité pour les ménages** – qui les obligent à se reporter sur les communes limitrophes de l'agglomération ou sur les quartiers prioritaires de la ville (QPV) – constituent les principaux éléments de cet état des lieux.

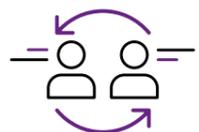
DONNÉES CLÉS

- 1 quart de la population guadeloupéenne réside dans l'agglomération
- 1 tiers de la population de l'agglomération vit dans des quartiers populaires
- 80% des ménages éligibles au logement social (dont 60% au LLTS)
- 18 500 logements sociaux existants dans l'agglomération (besoin estimé à 35 500)
- La moitié des logements sociaux de la Guadeloupe sont à Cap Excellence
- 1 ménage sur 2 gagne moins de 12 000€ par an
- 2,2 personnes en moyenne par ménage

Au regard de ces problématiques, **Cap Excellence adopte une posture résolument volontariste pour garantir l'accès au logement pour tous.** Les orientations envisagées visent à :

- Consolider le caractère central de l'agglomération sur le territoire guadeloupéen en renforçant l'attractivité résidentielle
- Définir une stratégie de peuplement permettant de ralentir le vieillissement de la population et de limiter le départ des jeunes. L'objectif de 110 000 habitants à l'horizon 2030 a été défini
- Anticiper et répondre au défi du vieillissement de la population
- Apporter une solution par le logement à l'appauvrissement des ménages
- Limiter la dégradation et le délaissement du parc ancien ;
- Permettre à tout ménage d'établir son parcours résidentiel, à chaque étape de sa vie, par le développement d'une offre diversifiée. 75 05 logements supplémentaires, dont 60% intermédiaires et privés sont ainsi prévus pour favoriser l'accession à la propriété
- Développer une offre en logements performante, moins énergivore et adaptée aux évolutions climatiques attendues
- Informer les habitants de Cap Excellence sur les actions de maîtrise de l'énergie (MDE) et les modes de construction durables





L'accès à l'éducation et à la formation pour tous

L'agglomération **Cap Excellence** compte un nombre important d'établissements scolaires et abrite une forte concentration d'instituts de formation. Historiquement, Pointe-à-Pitre est, avec Basse-Terre, l'une des deux villes de l'archipel où étaient dispensés les enseignements secondaire, puis supérieur. Aujourd'hui encore c'est à Pointe-à-Pitre, plus précisément à Fouillole, qu'est implanté le principal campus de l'Université des Antilles en Guadeloupe.

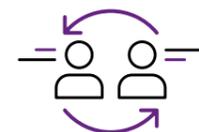
Cap Excellence n'exerce pas aujourd'hui de compétences scolaires ou périscolaires. Mais elle intervient en appui aux communes pour la gestion des équipements, en attestent ses efforts pour élaborer une carte scolaire intercommunale.

Initialement, cet intérêt de la communauté d'agglomération pour les questions scolaires est motivé par la localisation de la majorité des écoles dans les quartiers sensibles. Le lien entre politique éducative et politique de la ville est évident sur le territoire communautaire et l'EPCI mobilise des moyens conséquents, principalement à travers le programme de réussite éducative (PRE), pour favoriser la réussite des enfants défavorisés.

A l'instar de la santé et de la culture pour lesquels elle n'est pas, à ce stade, pleinement compétente mais pour lesquels elle justifie d'une solide expérience et de retours encourageants dans les quartiers sensibles, **Cap Excellence envisage d'étendre le champ de ses actions d'éducation et de formation à d'autres quartiers de l'agglomération.**

L'émigration des jeunes guadeloupéens, en particulier des jeunes diplômés, est importante. Les élus communautaires et municipaux ont affirmé à plusieurs reprises leur souhait de favoriser le maintien ou le retour au pays de ce public ; l'agglomération doit leur offrir des perspectives de travail, de logement, tout simplement de vie, qui soient suffisamment attractives pour que ces jeunes générations trouvent leur place dans l'archipel qui les a vu grandir.

C'est en cela que **le lien entre éducation, formation et insertion est si ténu.** Cap Excellence travaille sur un plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE), sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECT), en mettant l'accent sur les métiers de la mer, et sur les clauses sociales, en lien notamment avec le programme de renouvellement urbain. Cap Excellence considère également les écosystèmes de la culture, du patrimoine, du tourisme, de l'économie circulaire et de l'action sociale, comme porteurs de potentialités d'emplois.



L'accès à la culture et aux loisirs pour tous

L'enquête sur les pratiques culturelles – pour la première fois régionalisée en 2021 – révèle que les Guadeloupéens fréquentent moins souvent les musées, les cinémas, les bibliothèques et les théâtres que leurs compatriotes de l'Hexagone. Cet accès inégal à la culture s'explique en grande partie par le manque de diversité de l'offre culturelle locale.

Les inégalités dans l'accès à la culture et aux loisirs peuvent également être observées au sein du territoire communautaire. Les habitants des zones rurales ne peuvent compter sur la même densité ni sur la même qualité d'équipements et d'activités culturelles et artistiques que les habitants des zones urbaines de l'agglomération.

Cap Excellence est compétent pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs reconnus d'Intérêt Communautaire.

L'EPCI intervient également dans le champ de la culture dans le soutien qu'il apporte aux projets conduits dans les quartiers prioritaires de la ville et les quartiers de veille active ; **le projet DEMOS** (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) constitue un bel exemple de projets culturels structurants de dimension intercommunale.

Fort de cette incursion remarquable et remarquable dans le domaine culturel, **Cap Excellence s'interroge sur l'opportunité de se saisir pleinement de cette compétence et mettre en œuvre des politiques culturelles plus globales ;** quelle articulation entre Cap Excellence et les différents acteurs, notamment les villes, sur ces enjeux culturels ? Comme pallier le manque de données nécessaires à la structuration et au développement de filières économiques dans ce domaine ?

DONNÉES CLÉS

- 61 écoles maternelles et élémentaires sur le territoire communautaire
- 27 établissements secondaires sur le territoire communautaire
- 7 élèves sur 10 sont scolarisés dans leur commune de résidence
- 50% des 18-24 ans sont scolarisés
- 38% de la population non scolarisée sans diplôme ni brevet
- 44% des 15-24 ans résidant à Cap Excellence sont au chômage
- 40% des 15-24 ans occupent un emploi stable
- 28% des 15-24 ans travaillent à temps partiel

DONNÉES CLÉS

- 54% des guadeloupéens lisent régulièrement des livres (70% dans l'Hexagone)
- 40% des Guadeloupéens sont allés au cinéma dans l'année (62% dans l'Hexagone)
- 12% des Guadeloupéens sont allés dans un musée dans l'année (29% dans l'Hexagone)
- 16% des Guadeloupéens sont allés au théâtre dans l'année (21% dans l'Hexagone)





... Faire face aux défis environnementaux

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Le projet de territoire de Cap Excellence ne sera véritablement durable que s'il permet à l'agglomération de faire face aux nombreux défis environnementaux qui se présentent : le changement climatique, la préservation de la biodiversité, le cycle de l'eau, la maîtrise de l'énergie, la gestion des déchets, le traitement de la pollution...

Si elle ne peut se résumer à cette seule dimension environnementale, la transition écologique doit nécessairement intégrer cette composante et bâtir les autres volets des politiques publiques avec cet objectif global de préservation et de valorisation de l'environnement.

Dans cette optique, les questions climatiques occupent une place centrale dans la stratégie de développement et d'aménagement de l'EPCI : **comment réduire le bilan carbone de Cap Excellence ? Quelles solutions pour adapter le territoire communautaire aux changements climatiques en cours et à venir ?**

De même, le patrimoine naturel de l'agglomération est riche de milieux, et d'espèces remarquables : **comment protéger et valoriser la biodiversité qui s'épanouit sur le territoire communautaire ? Plus largement, comment gérer efficacement les ressources vitales que sont l'eau et l'énergie ?**

Les défis environnementaux portent également, d'une part, sur la gestion et la réduction des déchets, et, d'autre part, sur la lutte contre toutes les formes de pollution ; ces objectifs sont des composantes essentielles de la qualité de vie.



ParÈs face au changements climatiques !

Les effets du changement climatique se font déjà sentir dans la Caraïbe ; les petites îles sont plus exposées à des cyclones plus intenses. Les phénomènes très pluvieux s'y multiplient, avec pour conséquence des dommages plus importants liés aux inondations.

Si les prévisions tablent, à moyen terme, sur une baisse totale des précipitations, les variations seront, elles, plus marquées : les périodes de Carême seront plus sèches et les saisons des pluies plus arrosées.

Il est prévu une hausse de 2°C des températures moyennes annuelles d'ici à 2050 et une hausse jusqu'à 1 mètre du niveau de la mer d'ici 2100.

Cap Excellence est déjà **extrêmement vulnérable** et ne dispose que de peu de solutions structurelles pour réduire les risques. C'est notamment un territoire soumis à une intensification de l'urbanisation et de l'imperméabilisation des sols, c'est-à-dire des aménagements (béton, asphalte...) qui rendent les surfaces étanches et aggravent ainsi les risques d'inondation. Cette vulnérabilité sera aggravée par les effets du changement climatique.

La stratégie communautaire d'adaptation au changement climatique vise dans, un premier temps à sensibiliser, informer et préparer la population au changement climatique. Il s'agit en effet de mieux appréhender collectivement les risques à venir et à envisager les solutions d'adaptation adaptées.

Ces solutions sont à trouver dans les politiques foncières et les choix d'aménagement et de construction qui seront mis en œuvre sur le territoire : préserver le foncier encore disponible et limiter l'imperméabilisation des sols pour réduire les inondations, traiter en priorité les zones susceptibles d'être inondées ou submergées pour assurer la sécurité des personnes et des biens, veiller à l'application des règles d'occupation du sol en zone inondable et développer une stratégie foncière en lien avec la vulnérabilité du territoire...

DONNÉES CLÉS

- Hausse de 2°C des températures moyennes annuelles d'ici à 2050
- Hausse jusqu'à 1 mètre du niveau de la mer d'ici 2100
- Saisons très pluvieuses tous les 3 à 5 ans



Exemplaires sur les questions climatiques

Cap excellence déploie des mesures pour limiter son impact carbone et contribuer à l'atténuation du changement climatique. Cette stratégie d'atténuation revêt plusieurs formes :

- Instaurer un budget climat dans la collectivité pour intégrer les objectifs d'atténuation dans les politiques communautaires
- Améliorer les connaissances sur les capacités de stockage du carbone présentes sur le territoire
- Intégrer les objectifs d'atténuation dans les projets d'aménagement et de construction
- Valoriser nos ressources locales pour réduire les besoins logistiques induits par les importations
- Définir et mettre en œuvre des actions innovantes génératrices de puits de carbone sur les différents milieux

- Maîtriser l'artificialisation des sols et préserver les espaces naturels pour contribuer au maintien des capacités de séquestration

Avec la présence de l'aéroport aux Abymes, Cap excellence endosse une empreinte carbone importante (43% du bilan carbone de Cap Excellence est induit par le transport aérien). Le transport aérien n'est malheureusement pas un levier sur lequel la communauté d'agglomération peut directement influencer, mais il renforce la responsabilité et l'ambition qui en découle en matière d'atténuation du changement climatique.

La stratégie mise en œuvre met l'accent sur la mobilité ; même sans les émissions causées par le transport aérien, le déplacement de personnes reste le poste le plus émetteur. Cela est dû en grande partie à la prédominance de la voiture individuelle à essence ou diesel.

Comment réduire notre dépendance aux transport carbonés sans pour autant restreindre l'offre de mobilité ?

Cap Excellence entend poursuivre et renforcer ses efforts pour mieux appréhender les phénomènes à l'œuvre, structurer l'offre en transports collectifs, accompagner les entreprises vers des mobilités alternatives, réfléchir à une fiscalité plus incitative, revisiter l'aménagement pour optimiser les déplacements...

DONNÉES CLÉS

- 43% du bilan carbone de Cap Excellence induit par le transport aérien
- 2,2 t CO² pour chaque aller-retour entre Pointe-à-Pitre et Paris
- Le déplacement des voitures particulières est le premier poste d'émissions carbone
- Objectif de 30% de véhicules électriques en 2030 à l'échelle régionale



Djō sitaires de notre patrimoine naturel

Cap Excellence jouit d'ambiances végétales nombreuses et variées. La culture horticole qui s'est historiquement développée sur le territoire participe à la qualité des espaces.

Ce patrimoine naturel doit nécessairement être préservé, en particulier les herbiers, les mangroves et les forêts inondées, qui jouent un rôle de niche faunistique et floristique. **Les menaces sur ces milieux naturels** d'importance sont multiples ; la forêt humide de Jarry (200 ha) connaît ainsi de nombreuses dégradations (rejets d'eaux usées, dépôts de déchets, carcasses de voitures abandonnées...). Les Grands-Fonds sont également soumis à de fortes pressions (urbanisation, carrières de tuf...).

La richesse du patrimoine naturel de Cap Excellence se lit par ailleurs dans la biodiversité qui s'épanouit sur le territoire : pas moins de 9 espèces de reptiles et d'amphibiens (dont 4 endogènes), 8 espèces de limicoles et d'oiseaux marins, 34 espèces d'oiseaux nicheurs... Et nous ne connaissons pas encore toutes les espèces faunistiques et floristiques du territoire !

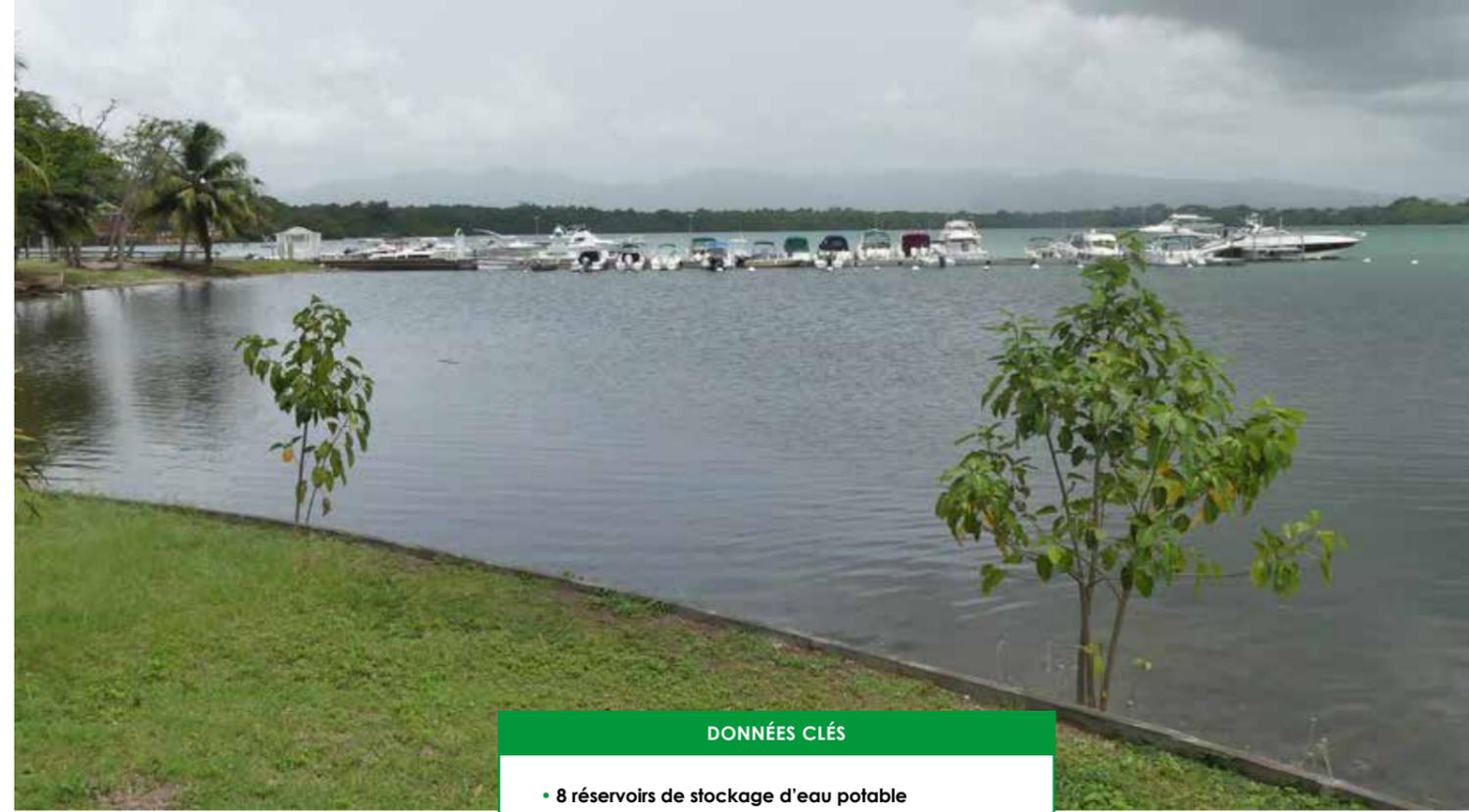
Là encore, cette profusion et cette diversité du vivant sont mises à mal par les activités humaines ; si rien n'est fait, la disparition des continuités écologiques condamnera à terme cette remarquable biodiversité.

Dans cette optique, **il est urgent d'assurer la continuité écologique sur le territoire** via des trames vertes et bleues – ces corridors écologiques qui constituent des réserves de biodiversité – de prendre en compte la biodiversité dans la gestion des espaces publics, de favoriser la nature en ville, d'améliorer le cadre de vie par la présence renforcée du végétal, et de préserver et restaurer les forêts littorales.

Il convient par ailleurs de noter que la séquestration du carbone, c'est-à-dire le captage et le stockage du carbone de l'atmosphère dans les océans, les sols ou encore les forêts, joue un rôle positif dans la conservation de la biodiversité.

DONNÉES CLÉS

- 2 300 ha d'espaces naturels remarquables
- 29 km de barrière récifale dans le Grand Cul-de-Sac Marin
- Plus de 9 000 ha d'herbiers
- 3 000 ha de mangroves
- 200 ha de forêts inondées
- 238 espèces à forte valeur patrimoniale recensées dans les Grands Fonds



DONNÉES CLÉS

- 8 réservoirs de stockage d'eau potable
- 8,34 M de m³ distribués par an
- Rendement de l'alimentation en eau potable de 46% (80% dans l'Hexagone)



L'eau, ressource vitale

L'eau est au cœur des préoccupations des citoyens et des décideurs guadeloupéens depuis plusieurs années ; **les difficultés récurrentes rencontrées, en termes d'approvisionnement, mais aussi d'assainissement, ont un lourd impact sur notre quotidien.**

L'eau potable qui est distribuée sur le territoire communal est produite par l'usine Miquel, construite en 1947, et l'usine de Perrin, inaugurée en 2019. L'eau brute est prélevée par l'exploitation du site de Bras David et est jusqu'ici également achetée par Cap excellence au SIAEAG. La création récente du syndicat unique de l'eau va changer cette donne.

L'agglomération ne dispose que d'une faible autonomie en matière d'eau potable. L'on y recense deux masses d'eau souterraines en bon état et des masses côtières dans un état environnemental moyen. Ces masses d'eau font l'objet de fortes pressions, de rejets et de pollutions significatifs sur le territoire.

Ainsi, avec le temps, **Cap Excellence a développé une relation problématique à l'eau** : la coupure avec le littoral, le manque de visibilité de certains cours d'eau, les inondations récurrentes de certaines portions du territoire, ou encore l'élévation attendue du niveau de la mer dû aux changements climatiques, en sont quelques manifestations.

Dans cette optique, il est essentiel de protéger et préserver la ressource – notamment par la rénovation des réseaux – pour assurer sa disponibilité sur le long terme. Il convient également de rationaliser, à court terme, l'utilisation de la ressource (par la récupération, le stockage, la distribution performante, la limitation des usages secondaires en cas de manque) pour assurer sa disponibilité pour les usages prioritaires.





Jetons moins et jetons mieux !

La question des déchets se pose en des termes particuliers dans un petit archipel dont le dynamisme économique repose en grande partie sur la consommation des ménages. Elle se pose avec une acuité particulière au sein de la principale agglomération de cet archipel.

Cap Excellence est, depuis 5 ans, l'autorité publique en charge de l'intégralité des opérations de collecte et de tri des déchets ménagers recyclables sur le territoire communautaire.

L'EPCI déploie des actions diversifiées **pour augmenter les tonnages collectés et améliorer la qualité du tri** dans ses trois villes membres.

Ces efforts n'auront des résultats significatifs que s'ils génèrent des changements de comportements **chez le consommateur, qui demeure le principal acteur de la réduction des déchets et le premier maillon de l'économie circulaire** ; chacun doit aujourd'hui être conscient et assumer sa responsabilité dans la production des déchets, et doit appréhender ces derniers comme des ressources à valoriser.

C'est la raison pour laquelle, parallèlement aux mesures visant à améliorer la qualité du service public de collecte et de tri, **Cap Excellence insiste sur les actions de communication et de sensibilisation** qui pourraient amener les citoyens à jeter moins et à jeter mieux.



DONNÉES CLÉS

- En 2017, 8 Guadeloupéens sur 10 avaient accès à la collecte sélective
- 1 Guadeloupéen sur 2 déclare trier les emballages en verre
- 5 fois moins de verre et 2 fois moins d'emballage collectés par habitant en Guadeloupe qu'ailleurs en France
- 6 Guadeloupéens sur 10 trient leurs emballages légers
- Le ratio d'emballages collectés par habitant a doublé à Cap Excellence entre 2014 et 2018
- En Guadeloupe, la quasi-totalité des trieurs commettent des erreurs lors de leurs dépôts



Les différents types de pollution

Plusieurs types de pollution sont observées sur le territoire de Cap Excellence : pollution de l'air, pollution sonore, pollution visuelle, pollution des sols.

Beaucoup de ces nuisances représentent des risques pour la santé des habitants et des usagers de l'agglomération. Elles sont, plus largement, une atteinte à la qualité de vie sur le territoire communautaire.

Cap Excellence prête une attention particulière à toutes les formes de pollution et met en œuvre des actions qui permettent de les atténuer : réglementation de la publicité sur l'espace public, revalorisation des terres chlordéconées, actions en faveur de la qualité de l'air...

La lutte contre la pollution occupe ainsi une place de choix dans les documents stratégiques que sont le Plan climat-air-énergie Territorial (PCAET) – pour la pollution de l'air – et le Règlement Local de Publicité (RLP), actuellement à l'étude – pour la pollution visuelle.

DONNÉES CLÉS

- 3 stations fixes de mesure de la pollution atmosphérique
- 2 100 personnes exposées à des risques sonores
- 90% de chances de contamination au chlordécone à Baie à Chat / Birmingham / Belle Plaine / Belle Espérance



... Mieux gerer notre territoire

Cap Excellence énonce sa stratégie d'aménagement du territoire dans son schéma de cohérence territoriale (SCOT). **Le projet de territoire en saisit l'essence et souligne, en jouant sur les mots, la logique de «ménagement» qui s'en dégage** ; face à un étalement urbain et une diffusion de la centralité, qui ne sont pas toujours maîtrisées par la puissance publique, il est impératif de définir les voies et moyens d'un aménagement raisonnée du territoire, de promouvoir une logique de tempérance en la matière.

Cette stratégie impose une utilisation parcimonieuse et judicieuse du foncier et la mise en œuvre des principes de construction et de l'aménagement durables sur le territoire communautaire.

Elle requiert une attention particulière pour la préservation des espaces naturels et agricoles. Elle suppose également des moyens renforcés pour la gestion des espaces littoraux, souvent fragiles et soumis à de fortes pressions anthropiques. Elle plaide enfin pour une posture résolument offensive, intégrant un volet ambitieux de reconquête urbaine permettant de redensifier les villes existantes.

L'aménagement durable du territoire, c'est aussi des objectifs d'équité et résilience territoriales. C'est s'assurer que les territoires de l'agglomération, qu'ils soient urbains ou ruraux, ont les mêmes chances de se développer et sont tous en capacité de faire face aux crises, quelles qu'elles soient.

Ces objectifs ne pourront être atteints que si la projection dans le futur s'appuie sur une valorisation du passé : la politique patrimoniale a certes une forte résonance culturelle, identitaire. Elle a aussi un impact spatial, physique, et doit, à ce titre, apparaître comme concourant à la stratégie globale d'aménagement. Dans ce secteur également, des efforts doivent être consentis pour exploiter tous les potentiels existants sur l'ensemble du territoire communautaire.

Enfin, **Cap Excellence sera demain une agglomération au sein de laquelle il est aisé et agréable de se déplacer, de réunir, de se divertir.** Une agglomération où, en somme, il fera mieux vivre. L'aménagement raisonné ou durable, c'est aussi et surtout cela !



Le foncier, un bien rare à valoriser

Dans les petites îles, le foncier est un bien rare qu'il faut utiliser et valoriser judicieusement. Dans les sociétés nées dans la Plantation, sa valeur n'est pas qu'économique ; le rapport à la Terre, le travail de la terre ont une signification particulière pour les Guadeloupéens.

Par ailleurs, la préservation du foncier représente une urgence écologique pour les petits territoires insulaires ; au regard des enjeux climatiques, agricoles, résidentiels, **l'arrêt de l'artificialisation des sols constitue un volet capital de la survie de ces territoires.**

Longtemps, on a considéré que le progrès et le développement de toute agglomération devait impliquer un étalement urbain permanent, consommateur aveugle et agressif de foncier ; en Guadeloupe, la ville s'est peu à peu développée sur des terres agricoles et, dans une moindre mesure, sur des espaces naturels. En outre, les activités et les équipements qui ont été créés n'ont pas toujours été localisés de façon optimale ; dans bien des cas, les aménagements ont généré un gaspillage foncier irréversible...

Parallèlement, en se vidant progressivement de sa substance, le cœur urbain de l'agglomération – le centre-ville de Pointe-à-Pitre, les bourgs des Abymes et de Baie-Mahault – laisse apparaître des ruines et des friches, toujours plus nombreuses, révélatrices d'un manque d'attractivité.

Il est urgent d'inverser la tendance, en limitant l'étalement urbain et en reconquérant les terres en friche ou sous-utilisées, dans les espaces urbains et ruraux.

DONNÉES CLÉS

- Surface totale de 130 km²
- La moitié du territoire classée en zones naturelle et agricole
- 341 ha consommés entre 2010 et 2020
- 254 ha urbanisés en 10 ans

DONNÉES CLÉS

- 97 000 véhicules traversent le pont de la Gabarre tous les jours
- 33 000 véhicules présents la nuit sur le territoire
- 4 ménages sur 10 ont deux véhicules ou plus
- 84% des déplacements avec la voiture individuelle
- 5% des déplacements à pied
- 0,45% des déplacements à vélo



Déplaçons-nous différemment !

Le territoire communautaire est de plus en plus souvent confronté à la congestion automobile ; c'est là le revers de la médaille pour l'agglomération-centre d'une île fortement dépendante des véhicules individuels.

Si, sous l'impulsion du Syndicat Mixte des Transports (SMT) du Petit-Cul-de-Sac-Marin, l'offre de transports collectifs commence à se structurer sur le territoire, la voiture demeure très largement le mode de déplacements privilégiés, même pour les courts trajets.

Cap Excellence cherche, avec le SMT, à réduire le recours au véhicule individuel et à favoriser les mobilités actives ; cela suppose de développer les infrastructures piétonnes et cyclables, mais aussi d'adopter une politique du stationnement, qui soit en cohérence avec ces mutations de la mobilité.

Ces mutations passent également par une réflexion plus large sur les leviers indirects qui influent sur les mobilités, par exemples le développement du télétravail ou encore le réagencement des horaires scolaires et professionnelles.

Mais, évidemment, cette révolution des transports et de la mobilité implique un changement d'habitudes chez les usagers, une autre façon de concevoir et de vivre les déplacements, la volonté d'opérer un report modal vers les autres moyens disponibles.





Un soutien sans faille aux territoires en difficultés

La solidarité est une valeur clé du projet de territoire de Cap Excellence ; que ce soit à l'échelle des communes ou des quartiers, les politiques mises en œuvre par l'EPCI visent à réduire les inégalités et à soutenir les territoires en difficultés au sein de l'agglomération.

Ces principes d'intervention transparaissent clairement dans le contrat de ville et dans le nouveau programme national de renouvellement urbain, dispositifs dont la communauté d'agglomération pilote le déploiement.

Ils seront étendus aux campagnes des Abymes et de Baie-Mahault, conformément aux objectifs de la stratégie de développement durable de Cap Excellence.

Ils sous-tendent enfin la dotation de solidarité communautaire qui sera bientôt mise en place et qui permet à Cap Excellence de soutenir financièrement les communes membres qui en ont besoin.

1. Comment favoriser l'expression de cette solidarité territoriale aux échelles communale et intercommunale ?

2. Comment s'assurer qu'il n'y ait pas de territoires laissés ou oubliés ?

Le projet de territoire doit permettre de définir des mécanismes équitables et pérennes de soutien sur l'ensemble de l'espace communautaire.



Gardons le cap dans la tempête !

Tout comme le développement durable, la résilience est devenue aujourd'hui un mot-valise, un terme galvaudé. Pourtant, la crise sanitaire que nous traversons nous oblige à repenser le concept et envisager sa traduction concrète sur le terrain : **comment pouvons-nous, en tant qu'individus, entreprises, administrations, en tant que société, surmonter les crises multiples qui nous affectent ?**

Les organisations privées et publiques déterminent des plans de reprise et de continuité d'activités et de services qui leur permettent de faire face aux ruptures et aux perturbations, et de garder le cap dans la tempête. **Le territoire de Cap Excellence intégrera ainsi un volet spécifique sur la résilience.**

Cette stratégie devra être déclinée selon les territoires ; les capacités d'action et de réaction des espaces ruraux ne sont pas celles des ensembles urbains. De même, la vulnérabilité zones littorales, la fragilité des quartiers défavorisés, impliquent un soutien renforcé de la puissance publique.

Mais, il en va aussi de la responsabilité individuelle d'envisager les leviers, en premier lieu psychologiques, qui permettent de répondre aux crises naturelles, technologiques, sanitaires...

DONNÉES CLÉS

- 17 000 habitants et 8 000 emplois vulnérables au risque d'inondation terrestre
- 30% du territoire vulnérable à la hausse du niveau de la mer
- 160 000 m³ de carburants et combustibles stockés sur le territoire
- 3 établissements classés à haut risque SEVESO



L'agglomération, notre héritage commun

L'agglomération abrite une richesse patrimoniale remarquable ; cette richesse est particulièrement évidente à Pointe-à-Pitre, Ville d'Art et d'Histoire depuis 2003. Mais elle tout autant remarquable que diversifiée aux Abymes et à Baie-Mahault, que ce soit dans ses composantes matérielles ou immatérielles, dans ses dimensions naturelles et culturelles. C'est tout Cap Excellence qui est un Pays d'Art et d'Histoire !

Les politiques communautaires intègrent aujourd'hui la réalisation et la gestion d'équipements culturels. Elles doivent désormais couvrir pleinement les questions patrimoniales afin de valoriser l'héritage commun que représente l'agglomération.

Comment Cap Excellence peut-elle se saisir pleinement de cette compétence culturelle et agir en subsidiarité avec ses villes membres ?

DONNÉES CLÉS

- 15 monuments historiques inscrits dans l'agglomération
- 7 monuments historiques classés dans l'agglomération
- 20% des monuments historiques de la Guadeloupe
- Pointe-à-Pitre, ville d'Art et d'Histoire, depuis 2003



Une agglomération conviviale et agréable

La qualité du cadre de vie est un facteur essentiel de l'attractivité de l'agglomération et de l'épanouissement de ses administrés. **Cap Excellence consent, dans ses documents stratégiques** (Plan Paysage, Schéma de Cohérence Territoriale, Nouveau Programme National de Renouveau Urbain...) **à des efforts conséquents, en la matière, que ce soit pour la valorisation du paysage, pour la propreté et l'embellissement des espaces extérieurs, ou encore la végétalisation des espaces minéralisés...**

Bien entendu, le cadre de vie renvoie à des considérations plus larges, à la fois économiques, sociales, culturelles et environnementales. C'est cette approche intégrée de la qualité de vie qui préside aux interventions de Cap Excellence.

Cette stratégie globale intègre nécessairement une réflexion en profondeur sur l'Espace Public, sur sa signification dans une société de plus en plus individualiste, sur les formes qu'il revêt dans un environnement plus urbanisé, plus dématérialisé...

Dans cette optique, comment offrir davantage d'espaces verts (parcs urbains, jardins publics, jardins partagés...) **aux habitants et aux usagers de l'agglomération ? Comment préserver, entretenir et animer les espaces publics, structurants et de proximité, sur le territoire communautaire ?**



... Améliorer l'efficacité des interventions publiques

Le projet de territoire est une formidable opportunité de définir la vision du développement et de l'aménagement de l'agglomération-centre. **De manière connexe, il constitue également l'occasion de tracer le cadre organisationnel dans lequel cette vision s'inscrit.**

Les piliers économique, social, environnemental et spatial du projet sont ainsi complétés par un pilier gouvernance qui précise les rôles et les responsabilités des acteurs, de manière à assurer le bon déroulement, **la continuité et la pérennité de l'action communautaire.**

Pour améliorer l'efficacité des interventions publiques sur son territoire, Cap Excellence souhaite :

- Renforcer la coopération au sein du bloc communal, entre l'EPCI et ses villes membres et entre ses villes membres
- Développer la collaboration avec les autres acteurs de la gouvernance locale
- Favoriser la participation citoyenne
- Renforcer les capacités d'intervention de l'EPCI



Les Êh elles et les domaines d'intervention

Face aux défis du développement endogène durable et de la transition écologique, Cap Excellence s'engage dans une **stratégie territoriale intégrée**, au nom de l'efficacité.

Il s'agit de rompre avec une approche sectorielle du territoire pour **privilégier une approche globale** qui prenne en compte conjointement ses dimensions économique, sociale, environnementale, spatiale et politique. Cap Excellence vise ainsi une articulation renforcée de ses différents domaines d'intervention afin de mener des actions transversales.

DONNÉES CLÉS

- 3 villes membres
- 2 organismes satellites à vocation d'intervention au delà des limites administratives du territoire : le Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin (SMT) et le syndicat mixte de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Guadeloupe (SYVADE)
- Acteur du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) réunissant 3 agglomérations, 6 de leurs villes-membres, la Région, le Département et les services de l'État.
- Seul EPCI de Guadeloupe à appliquer la dotation de solidarité communautaire

Pour l'adopter, il s'avère nécessaire de :

- **Envisager le territoire pertinent de réflexion et d'intervention**, indépendamment des limites administratives et de penser celui-ci à une échelle cohérente et fonctionnelle, dans le respect du principe de subsidiarité
- **Renforcer la coopération entre l'EPCI et les villes membres** en allant de la mise en commun de moyens à la mutualisation de services, en passant par la coordination d'actions communales
- **Élargir la collaboration avec les autres acteurs de la gouvernance locale**

Cap Excellence ambitionne ainsi de dépasser ses coopérations toutes les Êh elles d'intervention.

Concrètement, cette stratégie territoriale intégrée se traduit par la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés et compétents, y compris la société civile.



OutillÈs pour traiter des problÈmes complexes

Toutes les politiques publiques sont liées entre elles ; **l'interdépendance des problématiques territoriales impose une vision intégrée** et invalide une approche sectorielle de leur gestion.

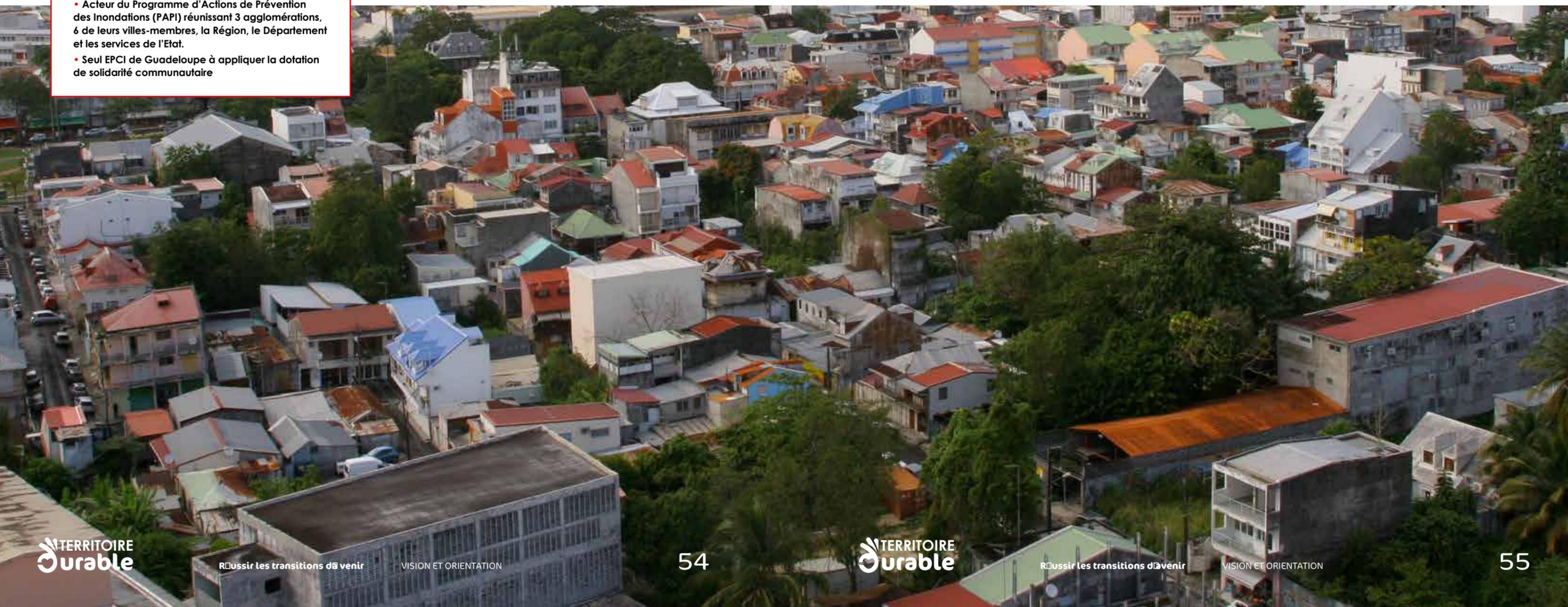
Elle exige ainsi de tous les acteurs du territoire une expertise et un savoir-faire croissants dans des domaines aussi divers que l'environnement, le social, l'urbanisme, la mobilité, l'économie urbaine, la gestion des risques, la prospective territoriale et les finances locales.

Au cœur de cette complexification, **Cap Excellence prend le parti de renforcer son écosystème**. Ce renforcement se traduit par la mobilisation, au delà des élus, de l'administration et des administrés, des experts, des socio-professionnels et plus largement de la société civile. Il passe aussi par l'instauration d'un dialogue permanent et systématique entre eux. Enfin, il nécessite une montée en compétence de ces acteurs du territoire.

En d'autres termes, la communauté d'agglomération s'outille afin de collecter, analyser, valoriser, partager et protéger l'information stratégique au profit de son territoire.

En ce sens elle est dotée depuis 2018 d'un observatoire économique. Désormais, elle œuvre à la création d'un observatoire territorial, véritable outil d'intelligence territoriale au service du développement, de la compétitivité, et de l'attractivité de Cap Excellence.

Toujours dans cette optique de renforcer sa capacité à traiter des problèmes complexes, elle travaille à l'élaboration de son schéma de mutualisation et entame une démarche de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales (GPECT).





Des politiques règlementaires partenariales

Des interdépendances lient les territoires de l'archipel. **Ainsi, les enjeux portés par Cap Excellence et les stratégies à mettre en place pour y faire face ne s'arrêtent pas à ses frontières administratives.** De plus, la communauté exerce des compétences qui croisent celles des autres acteurs de la gouvernance publique locale, la Région, le Département, les communes et les autres EPCI, voire les services déconcentrés de l'Etat. **Dans ce cadre, l'agglomération-centre fait résolument le choix d'une gouvernance élargie,** qui intègre les différents niveaux d'intervention, y compris les experts, la société civile et le secteur privé, pour répondre à des problématiques partagées et améliorer collectivement l'action publique.

Cet élargissement se traduit notamment **par une coopération renforcée au sein du bloc communal** (entre l'EPCI et les trois communes membres), **d'une part, et avec les territoires limitrophes, d'autre part.**

Lors des 10 dernières années, l'organisation du bloc communal a connu d'importantes mutations. **Désormais, les grandes compétences de planification** (zones d'activités économiques, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, politique de la ville,...) **relèvent de l'échelon intercommunal. Parallèlement, Cap Excellence exerce également plusieurs « compétences de proximité »** (eau, assainissement, collecte des déchets, cadre de vie,...).

Ainsi, plus que jamais, pour une efficacité accrue de ses politiques, la communauté d'agglomération souhaite pleinement associer ses communes membres et leurs conseillers municipaux, à la dynamique communautaire. Elle bâtit une culture du compromis permettant d'opérer des choix adaptés à des situations très diverses au sein de son territoire.

Parallèlement, **Cap Excellence s'oriente vers des partenariats privilégiés en dehors du bloc communal, notamment avec les EPCI limitrophes pour aborder des problématiques communes** (eau, déchets, transports, gestion des risques,...). Il s'agit de **proposer une offre de services qui s'appuie sur le constat partagé d'une complémentarité des territoires, en cohérence avec la stratégie régionale.**



Faites entendre votre voix !

La participation citoyenne est une condition nécessaire à la réussite des interventions communautaires en ce qu'elle permet de connaître les attentes des administrés, de faire émerger des idées innovantes, d'instaurer un dialogue territorial, et de renforcer la cohésion sociale.

De la consultation à la co-construction, voire la co-décision, en passant par la concertation, **ces différentes modalités de participation à la décision publique** varient en fonction du degré d'implication des habitants et du moment auquel ces derniers sont sollicités.

Dès 2014, Cap Excellence installe son conseil de développement, espace de dialogue entre la société civile, les élus locaux et les citoyens, en lien avec les communes. En 2017, une étape supplémentaire d'écoute de la parole citoyenne est franchie avec la mise en place de conseils citoyens dans tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire communautaire.

L'appel à l'intelligence citoyenne et collective a donc été lancé. Reste aux citoyens à s'approprier pleinement ces instances et les autres cadres de concertation qui leur sont proposés. D'où le message que les élus adressent à leurs mandants : **« Faites entendre votre voix ! »**



Les moyens humains et financiers nécessaires

La communauté d'agglomération Cap Excellence représente un établissement public solide, mais soumis à certaines tensions, en termes financiers, à l'échelle de la Guadeloupe.

Son budget, ses efforts d'investissement et le choix de ses axes d'intervention prioritaires en font un acteur majeur du développement local. Les contraintes financières qui affectent les collectivités locales et leurs établissements publics imposent des arbitrages réguliers sur les priorités d'intervention.

Parallèlement, au regard de l'expertise déployée par ses services, l'EPCI apparaît comme une administration dynamique et efficace. Cette administration s'est développée progressivement, avec les transferts successifs de compétences et personnels. Pour être optimal, ce développement progressif de l'appareil administratif communautaire doit s'inscrire dans un projet concerté et faire l'objet d'une gestion sans failles des ressources humaines.

L'enjeu pour Cap Excellence est de soutenir sa capacité d'intervention par les moyens humains et financiers nécessaires. Dans cette perspective, la communauté doit faire le choix d'une administration et d'une gestion financière durables, cohérentes avec les besoins de son territoire, inscrites dans le temps et marquées par la constance.

DONNÉES CLÉS

- 3^e budget local de l'archipel après le Département et la Région
- 2^e effort d'investissement public local de Guadeloupe, après la Région
- 3^e investisseur public local derrière la Région et le Département
- 217 agents en 2020 dont 53 de catégorie A
- Taux d'encadrement de 34%, le plus élevé des EPCI de Guadeloupe



Le souci de toujours mieux faire

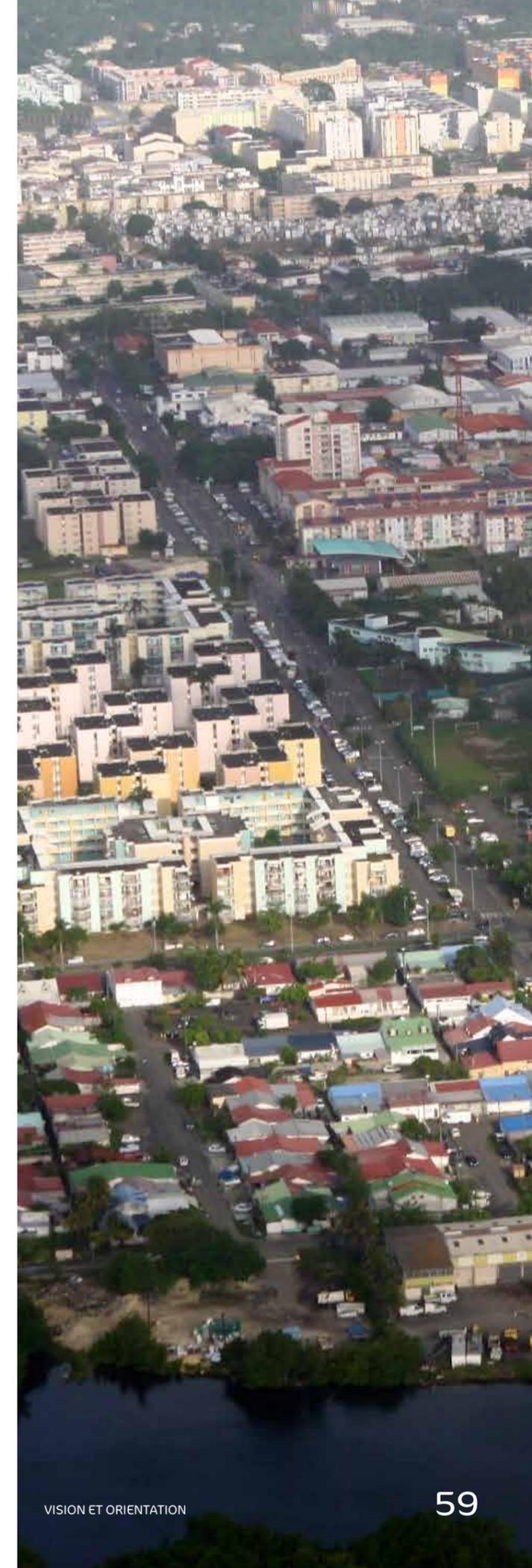
Le contexte de l'action publique se complexifie : environnement socio-économique de plus en plus incertain, restrictions budgétaires, reconfiguration du périmètre d'intervention des collectivités et de leurs groupements, multiplication des obligations réglementaires et des cadres contractuels,...

Dès lors, outil, simultanément, d'aide à la décision, de gestion des dépenses, de management des services, de communication et de légitimation de l'action publique, l'évaluation apparaît comme un moyen adapté pour limiter les risques, gérer les incertitudes et mieux appréhender les contraintes. Plus que l'amélioration des procédures internes recherchée par les pratiques managériales de l'établissement public (contrôle de gestion, audit,...), il est essentiel d'apprécier les effets des politiques intercommunales sur le territoire et sur la population à laquelle elles s'adressent.

Dans cette perspective, Cap Excellence, animée du souci de toujours mieux faire, s'oriente vers la mise en œuvre d'une démarche systémique d'évaluation.

Aujourd'hui, les différentes directions utilisent des méthodologies relevant de l'évaluation des politiques publiques, mais la pratique évaluative n'est pas pleinement institutionnalisée.

En s'engageant dans cette voie, l'enjeu pour la Cap Excellence est donc, au-delà des figures imposées par les différents contrats-cadres auxquels elle souscrit, d'instaurer une pratique systématisée et à terme une culture de l'évaluation.



CAP EXCELLENCE

 TERRITOIRE
Durable

Réussir les transitions d'avenir

DESSINONS ENSEMBLE L'AGGLOMÉRATION DE DEMAIN

 excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ABYMES • BAIE-MAHAULT • POINTE-À-PITRE

La Guadeloupe
au  de l'Action!

SIÈGE - 18 BOULEVARD LEGITIMUS
POINTE-À-PITRE 97110

+590 590 689 292
CONTACT@CAPEXCELLENCE.NET